

JOURNAL
HELVETIQUE

OU

RECUEIL

DE PIÈCES

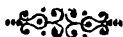
FUGITIVES DE LIT-
TERATURE CHOISIE;

DE

*Poësie ; de Traits d'Histoire ,
ancienne & moderne ; de Découvertes des
Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la
République des Lettres ; & de diverses au-
tres Particularités intéressantes & curieuses,
tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

DE DIE' AU ROI.

Février 1748.

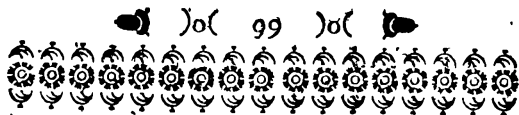


A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES

1748.



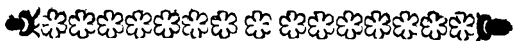


JOURNAL

HELVETIQUE,

DEDIE' AU ROI.


Février 1748.



REMARQUES

*Critiques & Morales sur le PSAUME
C X X X I X.*

MONSIEUR,

 Vous me marqués que vous avés été content de quelques *Réflexions sur la Présence de Dieu*, qui ont paru au commencement de cette Année dans le *Journal Helvetique*. Je n'en suis par surpris, conoissant vôtres gout pour les Sujets de pieté. Celui ci vous a

paru si intéressant, que vous ne pouvés pas vous résoudre à le quitter si tôt. Vous souhaités que nous y revenions. Pour m'y engager, vous me dites que vous avés lû avec attention le *Psaume CXXXIX.*, qui traite de la même matière. Vous ne pouvés pas, dites-vous, assez admirer la beauté de ce Cantique. Vous avés été frappé de la richesse des expressions, de la variété des figures, de la vivacité d'imagination qui y brille par tout. Vous allez jusqu'à dire que pour la sublimité & la délicatesse même des pensées, il vous semble que ce Psaume peut le disputer avec ce qu'on admire le plus dans les Auteurs profanes.

Ravi de la beauté de ce Psaume, vous m'invités à travailler à en développer les pensées, & à vous envoieer ce que j'aurai fait là dessus. Pour m'y engager, vous me dites que j'en ai déjà paraphrasé deux ou trois autres, & que celui ci mérite d'être éclairci pour le moins autant qu'aucun des précédens. On y trouve les plus sublimes perfections de Dieu. Vous voudriés savoir ce qu'on doit penser de son Immensité, qui y est décrite d'une manière si majestueuse; quelle idée on doit avoir dans l'esprit quand on dit, que *Dieu est par tout.* Mais y pensez-vous bien, MONSIEUR, de me prescrire

crire une semblable tâche ? Je vous ai déjà dit plus d'une fois, que je suis un très médiocre Théologien, & vous voulés que je vous débrouille ce qu'il y a peut être de plus au dessus de la portée de l'Esprit humain, dans toute la Théologie.

J'ai paraphrasé, il est vrai, quelques autres Psaumes, le CIV. par exemple *. Mais de quoi s'agissoit il ? Des merveilles de la Nature, de ce que la sage Providence fait pour la subsistance de l'Homme & des autres Animaux. Il s'agissoit de Champs, de Vignes, de la succession des Saisons qui amènent d'heureuses récoltes. Les autres Psaumes, que j'ai encore développés sont à peu près du même genre. Il ne faut pour les éclaircir que les yeux d'un Campagnard attentif au spectacle de la Nature. Quel rapport de semblables sujets avec celui que vous me prescrivés aujourd'hui ?

Pour m'y engager, vous ajoutés une nouvelle raison : Vous me dites que malgré la beauté de ce Psaume que vous avés fort bien sentie, vous y avés cependant trouvé quelques expressions qui vous font de la peine. Vous ne savez si c'est la faute des Versions qui n'auront pas bien rendu le Texte, ou si l'obscurité est dans l'Original même.

Vous

Vous vous retranchés au moins à me demander de vous aplanir ces endroits-là ; vous me rapellés que je suis fourni de Livrés, que je n'ai qu'à consulter.

Malgré ce secours, je vous avouerai de bonne foi, que ma première pensée avoit été de m'excuser sur la difficulté de la matière, que je trouvois trop au dessus de moi. Mais un heureux hazard m'a fait trouver tout récemment à un Sermon où l'on a expliqué les trois ou quatre versets les plus caractéristiques de ce Psaume, & que l'on en peut regarder come la substance. Les voici :
*Où irai-je pour m'éloigner de ton Esprit ? Où fuirai-je loin de ta face ? Si je monte aux Cieux, tu y es. Si je descens dans le Sépulcre, je t'y trouve. Prendrai je les ailes de l'Aurore ? Irai-je habiter à l'extrémité de la Mer ? Là même tu seras mon guide & ta main m'y saisira. Si je dis, du moins les ténèbres me cachent dans leur sein, la nuit même devient lumière autour de moi. L'obscurité ne t'obscurcit aucun objet ; la nuit est à tes yeux aussi lumineuse que le jour ; les ténèbres & la lumière sont la même chose pour toi *.*

Le Sermon m'a paru bon. Je l'ai écouté avec beaucoup d'attention, en v'ôtre faveur, dans la pensée que cette heureuse circonstan-

ce

* Ps. CXXXIX, 7 - 12.

ce me mettroit en état de vous satisfaire à peu de frais. J'ai seulement lû à cette occasion quelques Interprètes sur ce Psaume, qui mont fourni trois ou quatre Remarques que j'ajouterai à l'Extrait du Sermon. Je me flate que nous trouverons dans ces différentes sources, des lumières suffisantes pour bien entendre ce Psaume.

Où irai je pour m'éloigner de ton Esprit ? Où fuirai-je loin de ta face ? L'Esprit de Dieu désigne souvent dans l'Écriture Ste. sa vertu, sa puissance. La pensée de David revient donc à ceci. Où pourrais-je me placer pour n'être plus sous tes yeux, ou sous ta main ?

Mais, MONSIEUR, vous avez raison quand vous soupçonnés que les Versions ne rendent pas toujours toute la force de l'Original, à cause de la différence du génie des Langues. On peut s'en apercevoir déjà à ce début du Prophète. Quelques uns des Critiques que j'ai consulté, m'avertissent que dans l'Hébreu le mot d'*Esprit* signifie aussi du vent, & que la *face de Dieu* marque souvent sa colère. Ils voudroient donc que l'on traduisit, de cette manière. *Où irai je pour échapper à l'Orage, à la tempête que tu excites contre moi ? Où m'enfuirai je pour me dérober à ta colère ?*

Cette petite différence dans la manière de

traduire, n'en change pas le sens, & il est toujours le même pour le fond. Aussi vos difficultés ne roulent pas sur cette Interrogation, mais sur la Réponse qu'y fait David. *Si je monte au Ciel, tu y es.* „ Le Prophète, dites vous, nous représente un Pécheur, qui veut se soustraire à la Justice Divine. Il imagine tous les lieux où il pourroit se cacher. Tout le monde sent que ce Coupable devoit prendre une route toute opposée à celle qui lui vient la première dans l'esprit. Le Ciel nous est toujours représenté come le séjour de la Divinité. Se tourner de ce côté là, est ce donc essayer d'éviter le Juge du Monde? Un Sujet, qui voudroit de même marquer à son Roi, que quand il l'auroit ofensé, il ne sauroit lui échaper, & qu'il tenteroit inutilement de s'évader, lui diroit il dans le dénombrement des moïens de fuir qu'il pourroit employer, *Sire, si dans ce cas là, j'essais de chercher un Asile dans le Palais de Votre Majesté, j'y serois pris infailliblement.* Le Palais du Prince est l'endroit, plus qu'aucun autre, qu'il doit fuir, & non pas où il doit s'enfuir. Cependant c'est précisément la même chose de dire à Dieu, *Si je tentois de me sauver du côté du Ciel, c'est justement là où tu habites.* C'est tout ce que ce Pécheur pourroit faire de plus imprudent, puis que
le

Le Ciel est le Trone & le Lieu de la résidence de son redoutable Juge. Il semble donc que cette image, cette figure manque un peu de justesse, & qu'elle n'affortit pas le reste,,.

Cette Critique paroît fondée. Puis que vous me demandés, Monsieur, de lever ce petit scrupule, qui vous est venu dans l'esprit, sur ce manque de justesse, je vous répondrai d'abord, que l'on peut justifier cette expression qui vous fait de la peine, par l'exemple d'un Auteur profane & des plus estimés, qui l'a employée précisément de la même manière. Voici ce que l'on trouve dans *Platon*. „ Que persone, dit il, ne se flate de pouvoir se soustraire à la Justice divine ; car quand vous descendriés jusqu'au centre de la Terre, où *que vous monteriés jusqu'au plus haut des Cieux*, vous ne sauriés échaper le juste Jugement des Dieux, soit pendant la vie, soit après la mort „ *. Voila qui revient précisément aux expressions de notre Psaume.

Vous pourriés repliquer que cet exemple ne lève pas la difficulté, & que *Platon*, le divin *Platon*, a aussi manqué d'exactitude à cet égard. Mais je me flate, que le Prédicateur que je vous ai anoncé dès le co-

G 5

mence-

* *De Legibus, Lib.*

mencement de ma Lettre, aplanira parfaitement ce que vous trouvés d'irrégulier dans cette Interrogation de David. Il développa cette figure d'une manière à y faire trouver une entière justesse.

Il nous avertit d'abord, que tous les moyens d'échaper que parcourt David, sont précisément ceux qu'un Criminel emploiroit, pour ne pas tomber entre les mains d'un Juge de la Terre, ou du Souverain du Pais. Un Malheureux qui se trouve dans cette perplexité, essaie ou de gagner au plutôt quelque haute Montagne où il puisse se cacher, ou de s'enfoncer dans quelque Antre obscur, dans quelque profonde Caverne, ou ce qui est le plus ordinaire, de prendre le large & de fuir dans un autre Pais. Voilà le fondement de la figure qu'emploie David ; c'est là le point de vue où il faut se placer pour en sentir la justesse. Il fait voir, que pour s'éloigner de Dieu, & pour se garantir de sa Justice, il ne serviroit de rien, d'employer les moyens dont on se sert ordinairement, pour n'être pas découvert sur la Terre. Il parcourt les divers lieux, où il pourroit chercher un refuge, & toujours à l'exemple d'un Coupable, qui veut échaper à un Juge temporel. Pour éviter la poursuite des autres Hommes, on se jette quelquefois dans
des

des lieux inhabités & inaccessibles, come propres à doner retraite; on se cache sur les plus hautes Montagnes. „ Mais, dit David, quand je gagnerois les hauteurs les plus écartées, les Rochers qui perceroient jusqu'aux Nues, quand je m'éleverois jusqu'au Ciel, au lieu de m'éloigner de toi, je ne ferois que m'en aprocher; bien loin d'éviter ta présence, ce seroit précisément le moien de te rencontrer. C'est là que tu habites, c'est là que tu as placé ton séjour. *Si je monte au Ciel, tu y es.*„

Il faudroit donc prendre une route toute opposée, s'enfoncer dans les lieux les plus bas de la Terre. Mais les Antres les plus cachés ne sauroient non plus nous garantir: *Si je me couche dans le Sépulcre, t'y voila:* „ Si je descens dans la demeure même des Morts, tu m'y trouves également. Les Abîmes les plus profonds, ne sauroient être un Asile contre toi. Tu fais me déterrer par tout.„

Il y a une autre ressource pour se mettre à couvert, de la recherche des Hommes, quand nous avons à craindre, qu'ils ne nous punissent, c'est de s'éloigner au plutôt. Mais c'est encore ici une précaution inutile. La fuite la plus prompte, & dans les Climats les plus reculés, ne serviroit à rien. *Si je prens les Ailes de l'Aube du jour, & que je me retire*

au delà de la Mer, ta main m'y conduira, & ta droite saura m'y saisir.

Si je me retire au bout de la Mer; c'est l'extrémité de la Mer méditerranée. C'étoient, dans ce tems-là, les Contrées les plus reculées de tous les Païs connus: Qu'arriveroit il donc, si un Pécheur se transportoit si loin, & cela avec la dernière vitesse? Là même ta main me conduira, dit David, & ta droite m'y saisira. „Non seulement tu m'aides par tout, mais c'est toi qui me soutiens, c'est toi qui me prête les forces nécessaires pour fuir. Tu me portes en quelque manière, dans ma fuite même. En cessant de me soutenir, tu serois le Maître de borner ma course où il te plairoit, & de me faire sentir les effets de ta juste colère,„

David nous marque donc ici que les lieux les plus reculés, où un Criminel seroit parfaitement à couvert des Juges de la Judée, ne sauroient le garantir de la recherche du Dieu d'Israel, de la justice du Maître du Monde. On ne peut donc se jeter dans aucun endroit qui soit caché à Dieu. Il n'y a aucun coin de l'Univers qui soit hors de sa portée. Que nous passions les Mers les plus vastes & les plus étendues, Dieu y est aussi-tôt que nous, & même avant nous.

Come

Comme je vous ai promis, MONSIEUR, d'entremêler dans ces Morceaux du Sermon, quelques Remarques Critiques que j'ai tirées d'ailleurs, en voici une de ce genre. Quelques Savans traduisent un peu autrement les mots que nous avons rendus par *les Ailes de l'Aurore*. Il les traduisent de cette manière. Quand je me couvrois *des Ailes de la Nuit*, c'est à dire. Quand la Nuit come un sombre voile favoriseroit ma fuite, Dieu me trouveroit toujours. Mais cela revient à ce qu'ajoute David; *Si je dis, au moins les ténèbres me cacheroient dans leur sein, la nuit même devient lumière autour de toi.*

Voici donc le dernier moyen qui pourroit venir dans l'Esprit d'un Pécheur pour essayer de tromper les yeux pénétrants de la Divinité. Mais ajoute David, *la nuit a pour toi toute la clarté du jour, & les ténèbres me trahiront si je compte sur leur obscurité. La nuit est à tes yeux aussi lumineuse que le jour, les ténèbres & la lumière sont la même chose pour toi.*

Le Prédicateur, après avoir ainsi développé heureusement les expressions de son Texte, vint après cela à la vérité qui y est renfermée, c'est que Dieu est présent par tout.

Nous

„ Nous n'entreprendrons pas, dit il, de
 „ traiter ici la matière de l'Immensité de
 „ Dieu à l'égard de son essence. C'est une
 „ Question difficile & épineuse, qui ne con-
 „ vient guère dans un lieu où l'on doit être
 „ entendu de tout le monde. Notre des-
 „ sein n'est pas de nous jeter dans ce vaste
 „ Ocean, & encore moins d'essayer de l'a-
 „ profondir.

Voilà aussi, s'il vous plaît, MONSIEUR,
 mon excuse à l'égard de ce que vous m'avez
 demandé sur cette Question. Je m'arrête-
 rai come lui au bord de cet Abime. Sa sa-
 ge retenue me servira de prétexte pour ne
 pas entamer un Dogme que je n'entens pas.
 Je la saisis fort à propos pour cacher mon
 ignorance.

Il dit donc, qu'il se contenteroit d'envisa-
 ger l'Immensité de Dieu du côté de ses opé-
 rations & de sa Providence, qu'il feroit voir
 que Dieu est par tout, parce qu'il n'y a
 aucun lieu où il ne voie ce qui s'y fait, & où
 il ne puisse développer sa puissance. Il se retran-
 che à prouver que les Pécheurs sont toujours
 sous les yeux de Dieu, & sous sa main, que
 quelques cachez qu'ils soient aux autres Ho-
 mes, il les voit & peut les perdre quand il
 le voudra. Je croi, *Monsieur*, que vous
 approuverés son plan, lors sur tout que je vous
 aurai dit que je ne croi pas qu'il s'agisse d'au-
 tre

tre chose dans ce Psaume. Je soupçonne fort que ceux qui veulent y trouver l'immensité de Dieu, telle qu'on la traite ordinairement dans les Cours de Théologie, prêtent à David des idées métaphisiques, qui ne sont point familières aux Ecrivains sacrez.

On entra en matière, en nous faisant voir que la connoissance infinie de Dieu peut déjà se prouver par le raisonnement. Nous avons la faculté de connoître : Mais ce n'est pas nous qui nous sommes doné à nous-mêmes un semblable avantage. Si cela étoit, nous nous serions encore mieux partages. Il faut donc remonter à une Cause première de qui nous tenons cette faculté. Mais cet Être qui nous l'a donée, ne peut que l'avoir aussi lui-même, & d'une manière beaucoup plus excellente, car l'Ouvrier est au dessus de son Ouvrage. Celui qui m'a doné un Entendement pour connoître, doit donc avoir cette faculté dans le plus haut degré. Sa connoissance ne doit point être bornée. Nous connoissons peu de chose ; mais Dieu connoit tout. Rien ne peut lui être caché. Je n'aperçois que fort imparfaitement les actions des autres Hommes ; mais Dieu les voit toutes avec une évidence parfaite. Le peu que je conois me coute encore assez de

de peine ; mais Dieu conoit tout sans aucun travail. Ce n'est pas par des recherches pénibles, par de longues informations, come celles que font les Juges de la Terre, qu'il s'instruit de la conduite des Pécheurs. D'un seul regard il voit ce qui se passe dans tout l'Univers.

Il est vrai que l'Écriture Ste. qui parle souvent un langage humain, fait dire à Dieu, à l'ocasion des abominations de Sodome & de Gomorre, *Je descendrai & je verrai* *. On diroit que sa Providence ordinaire ne suffit pas pour conoitre de ces Crimes, qu'il veut en avoir une conoissance plus distincte & plus exacte. Mais ce Passage ne doit pas être pris à la lettre. Ces façons de parler sont empruntées des Juges de la Terre, & ne doivent point être pressées.

Je ne sai, *Monsieur*, si vous avés pris garde à un beau trait du Père Bourdaloue sur ce Passage de la Genèse. Malgré la Règle prescrite à tous les Interprètes de l'Écriture, de ne point presser ces sortes d'expressions, où les Auteurs sacrez, pour se rendre plus populaires, se sont acomodés au langage des Homes, ce célèbre Jésuite a trouvé à propos d'insister beaucoup sur celle-ci, dans un de ses Sermons, & il a cru qu'en la pres-

sent

* Gen. XVIII. 21.

fait avec soin, il pourroit en tirer du suc*.

Pour combattre les *Jugemens téméraires*, & en général, tous les Jugemens précipités qui regardent le Prochain, voici une de ses Réflexions. „ Les abominations de Sodome & de Gomorre étoient devenues publiques, dit il, le bruit s'en étoit répandu par toute la Terre, & selon le langage de l'Écriture, *il étoit monté jusqu'au Trone de Dieu*. Que fait-il? Condamne-t'il d'abord ces Malheureux & les juge t'il ? Voiez les mesures que sa Sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son Jugement, mais pour servir de modèle aux autres. Le péché de ce Peuple crie vengeance au Ciel, & j'apprens qu'ils ont mis le comble à leur iniquité. Mais ce n'est point encore assez pour moi. Je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne, & avant que de prononcer come Juge, je m'éclaircirai moi même come Témoin. Tenons nous en à cette Règle

H

sou-

* Serôit-ce que le P. Bourdaloue, en qualité du premier Prédicateur de France, auroit crû pouvoir se mettre au dessus des Règles ordinaires? Voiez ce qu'a dit le Chanoine *Sanlesque* sur l'irrégularité de son Geste;

Et si cet Orateur que tout Paris admire, Néglige avec succes l'art qu'il fait mieux que moi, C'est qu'il est come un Prince audessus de la Loi.

souveraine quand il s'agit (de juger le Prochain. *Descendam & videbo.* Je m'instruirai, je verrai, je démèlerai le vrai d'avec le faux. J'irai à la source des choses, je les approfondirai, & jusques là je me garderai bien de décider. . . Précaution sur tout nécessaire aux Grands, & aux Princes de la Terre. Il faut qu'un Souverain soit difficile à croire le mal, & facile à en être détrompé *,,.

Voilà de fort belles Moralités, mais sont elles bien à leur place, ou plutôt découlent elles bien du principe d'où on les a tirées? Revenons à notre Prédicateur Protestant, s'il n'est pas si éloquent, il me paroit en échange avoir plus de justesse. Au lieu de presser ces paroles que Moïse fait dire à Dieu à l'occasion des Crimes de Sodome, il les corrigea, si j'ose m'exprimer ainsi. Il les réduisit à leur juste valeur, en les ramenant à ce qui est enseigné clairement dans divers autres endroits de l'Écriture Ste. & sur tout dans ce Psaume même.

Voiez, dans le commencement de ce Cantique, comment David y décrit la connoissance de Dieu. *Eternel, dit il tu m'as examiné, & tu m'as connu. Tu fais quand je m'assieds & quand je me lève.* Grotius nous a fait

* Bourdaloue, sur le Jugement téméraire.

fait remarquer, que ces paroles disent beaucoup plus qu'elles ne semblent d'abord. *S'asseoir* chez les Hébreux, signifie former des projets, chercher les moyens de les exécuter. *Se lever*, c'est agir, c'est mettre la main à l'œuvre pour venir à bout de ce que l'on a projeté. Dieu conoit donc, non seulement nos actions, mais encore le plan que nous avons formé, il le voit avant même que nous nous mettions en devoir de l'exécuter. *Tu comprends tout ce que je puis souhaiter*, ajoute David, *quoi que la pensée en soit encore éloignée de mon esprit. Tu pénètres dans le fond de mon cœur. Tu en aperçois les premiers mouvemens. Tu découvres de loin ma pensée.* Il conoit nos projets avant même qu'ils soient bien formés.

Il n'est pas nécessaire que nous les lui manifestations par nos discours. *La parole n'est pas encore sur ma langue, que tu fais, o Eternel, tout ce que je veux dire.* Les paroles sont les images de nos pensées, & les Hommes ne peuvent savoir ce que nous pensons, que quand nous leur présentons ces images. Mais Dieu n'a pas besoin de ces signes. Avant même que nous parlions, soit dans nos Prières, lors que nous nous adressons à lui, soit dans nos affaires & dans le comerce ordinaire de la vie, lors que

nous nous adressons aux autres Hommes, il sait d'avance tout ce que nous avons à leur dire.

David après avoir représenté aussi fortement qu'il a pu la connoissance infinie de Dieu, reconoit humblement sa foiblesse & son impuissance à la décrire come il le faudroit. Il avoüe que ses paroles sont fort au dessous de ses pensées, & que ses pensées & ses expressions sont infiniment au dessous de la chose même. Aussi il s'écrie ravi en admiration. *Ta science est trop merveilleuse pour être à ma portée ; elle est trop relevée, je ne saurois y atteindre !*

Dieu lit jusqu'au fond de nos cœurs, il en démêle tous les plis & les replis, tous les mouvemens les plus secrets, les plus imperceptibles, ceux que je cache avec soin aux autres Hommes, & qui me sont peut être cachés à moi même. Il voit au dedans de moi des choses dont je ne me suis pas aperçu, faute de m'être bien examiné. Ce sont des ténèbres qui deviennent lumière pour lui. Encore une fois David étoit fondé à s'écrier, *Tes connoissances sont infiniment au dessus de ma portée. Elles sont si élevées que je n'y saurois atteindre.*

Le Prophète attribue donc à Dieu dans ce Psaume, une connoissance exacte & parfaite de toutes choses. Dieu aperçoit non seulement nos actions, nos démarches, nos pa-

roles, mais encore nos desseins, nos inclinations, nos desirs, nos pensées les plus secrètes.

C'est ici une des plus glorieuses perfections de la Divinité. La conoissance des cœurs lui est réservée. Les plus habiles, les plus éclairés des Homes, ne peuvent point conoitre ce qui se passe dans les autres. Leur cœur est un abime, qu'il est impossible de pénétrer. Mais Dieu qui a formé notre intérieur, en conoit parfaitement tous les mouvemens.

Nous admirons ces Monarques, qui par leur prudence & par leurs soins viennent à bout de conoitre ce qui se passe dans chacune de leurs Provinces, & sont instruits à point nommé des divers mouvemens qui s'y excitent. Nous admirons encore plus ceux qui ont l'adresse de découvrir les desseins des Puissances étrangères, & qui par leurs intrigues secrètes savent, ou les faire échouer ou les tourner à leur avantage. Mais qu'est-ce que cela auprès de la conoissance que Dieu possède, sans qu'il ait besoin d'Agens, ou de Ministres, sans qu'il soit nécessaire qu'il se transporte d'un lieu dans un autre ? Il voit tout ; Il assiste dans tous les Conseils, Il préside dans toutes les Délibérations des Etres intelligens.

J'ajouterai ici de mon Chef à ces traits du Prédicateur, une petite Remarque, c'est que les Païens eux mêmes ont dit que Dieu conoit toutes choses. Les Auteurs Mahometans reconnoissent de même que Dieu fait tout ce qui se peut savoir, que sa Science embrasse tout ce qui se fait depuis un bout de la Terre, jusqu'au plus haut du Ciel, que rien ne lui échape, pas même la marche du plus petit Insecte. Je suis tenté, *Monsieur*, de vous citer là dessus une Comparaison Orientale, qui m'a paru assez singulière, par laquelle un Théologien Mahometan a voulu faire comprendre d'une manière simple & populaire que Dieu voit tout & qu'il entend tout. *Quand dans la nuit la plus noire, dit-il, une fourmi noire marcheroit sur un Marbre noir, Dieu la verroit, & entendroit, le bruit de ses pattes **. Mais revenons à notre Sermon,

Tous les Homes sont donc continuellement sous les yeux de Dieu, ils sont aussi sous sa main, mais principalement les Pécheurs, c'est à dire qu'il peut les perdre quand il le veut. Il dépend absolument de lui de les écraser au moment même qu'ils l'offensent. Ici il ne seroit de rien d'oposer

* Voyage d'un Missionnaire Jésuite en Turquie, en Perse &c. à Paris 1730 p. 325.

ser la force à la force. Rien ne peut résister à son bras. La fuite seroit une ressource également inutile, pour nous dérober à la peine. Dieu peut arrêter par tout, & punir par tout ceux qui violent ses Loix. Le pouvoir des Princes de la Terre est limité. Pour l'ordinaire, il ne s'étend pas plus loin que les Terres de leur Jurisdiction, mais Dieu domina également par tout.

Les Païens aveugles se représentoient leurs Divinités, come renfermées dans de certains lieux, où leur puissance étoit bornée. Ils avoient des Dieux pour la Terre, ils en avoient pour la Mer, ils en avoient aussi pour les Forêts. Ils leur attribuoient bien quelque puissance, mais toujours fort limitée. Il est vrai que leurs Philosophes, plus éclairés que le Vulgaire avoient une idée assez juste de l'Immensité de Dieu & de son Pouvoir. Voici par exemple, ce que dit *Sénèque* là dessus. *De quelque côté que vous vous tourniez, vous trouverez toujours la Divinité, se présentant à vous. Où prétendez-vous fuir? dit encore un de leurs Poètes; Dans quelque lieu de monde que vous vous retirés, vous serés toujours sous la main du Dieu souverain.* Cependant il est bon de vous avertir, *Monsieur*, que l'on cite assez souvent sur cette matière des Passages d'Auteurs Païens, qui

qui paroissent fort beaux , mais dont il faut pourtant se défier , parce que bien examinés , ils tiennent fort du *Spinofisme*.

Il est vrai que Dieu ne se hate pas de punir les Coupables dans cette vie. Il y a des péchez si atroces & qui ataquent si directement la Majesté Divine qu'il nous semble qu'il se roit de la Grandeur de Dieu, de les punir sur le champ, mais c'est vouloir prêter à Dieu nos sentimens & nos impatiences.

Ici le Prédicateur employa un tour fort ingénieux pour prouver que le délai même du chatiment , bien loin d'être une raison de douter du grand pouvoir de Dieu, en est au contraire une preuve.

Des que les Homes peuvent se vanger, dit-il, ils le font sans renvoi, Pourquoi? C'est qu'ils craignent de ne pouvoir pas dans la suite en retrouver l'ocasion. Mais Dieu étant infiniment puissant ne manque jamais de force ni d'ocasion pour punir quand il le juge à propos. C'est ce que l'Auteur de l'Eclésiastique avoit très bien senti quand il disoit à Dieu. *Il te sera toujours libre d'user de ta puissance quand il te plaira*, c'est à dire que Dieu ne se hate pas de punir l'insolence des Méchans parce qu'ils ne peuvent lui échaper, & qu'il est sûr du coup qui doit les détruire. Rien ne le presse pour acabler ses Ennemis.

Il est le Maître de les punir quand il le jugera à propos. Dieu ne perd donc rien à attendre, & ce retardement de la punition ne diminue en rien l'idée que nous devons avoir de sa puissance.

Cependant Dieu n'attend pas toujours à faire sentir son bras aux Pécheurs dans une autre vie. L'Histoire sainte est remplie des prodiges qu'il a opérés pour faire éclater son pouvoir, & pour prouver qu'il ne tient qu'à lui de détruire ceux qui l'offensent.

Nôtre Orateur se contenta de citer deux ou trois de ces exemples, & ensuite il insista sur un en particulier qu'il sût développer fort habilement. C'est une Règle qu'a donnée *Gaussens* Professeur autrefois à Saumur, dans son excellent *Traité de l'Art de prêcher*. Si vous avez à prouver la Justice divine, dit-il, au lieu d'entasser exemple sur exemple, choisissez en un en particulier, relevez en les principaux traits, rendez les sensibles, ce détail frappera tout autrement que si vous ne le faites envisager qu'en général, & confondu avec plusieurs autres*.

Suivant cette judicieuse Règle, un article important du Sermon roula sur l'Histoire de Jonas. Vous savez tous ce qui arriva à ce Prophète, nous dit-il. Dieu lui avoit ordonné

* *Gaussenus de Ratione Concionandi* p. 201.

ordoné d'aller prêcher la repentance aux Ninivites, de les menacer de la destruction de leur Capitale, & de leur Empire, s'ils ne se convertissoient au plutôt. La comission lui paroit facheuse. Il cherche à l'é luder. Il s'imagine que pour cela il n'a qu'à sortir du Pais, & qu'après son évation, Dieu jetteroit les yeux sur quelque autre Prophète, pour l'envoier menacer Ninive de sa destruction prochaine. Il s'embarque sur un Vaisseau qui faisoit voile pour un Pais fort éloigné. Il va à *Tharsis*, que la plupart des Interprètes placent au Détroit de *Gibraltar*. Mais c'est inutilement qu'il veut se retirer jusqu'aux extrémités de la Terre. La main de Dieu saura bien l'arrêter dans sa fuite. Les Vents, ces Messagers de l'Eternel comencent à soufer impétueusement. L'Orage gronde, le Ciel tonne, les Flots s'élèvent. La Mer semble refuser de porter le Vaisseau qui servoit d'asile au Fugitif. La Tempête devient furieuse, que les Matelots tout Païens qu'il étoient, crurent y remarquer quelque chose d'extraordinaire & de surnaturel. Ils jettent au sort pour conoitre celui de tout l'équipage, qui pouvoit avoir attiré ainsi la Colère céleste. Le sort tombe sur le malheureux *Jonas*, qui leur avoue ingénûment le sujet de son embarquement. Il

leur

leur déclare qu'il ne doute point que cette Tempête ne soit un effet de la colère de son Dieu, qui vouloit punir sa désobéissance & sa fuite. Il est donc jetté dans la Mer come une Victime propre a conjurer l'Orage.

Tout le monde fait ce que devint ensuite ce Prophète, nous dit le Prédicateur. Il s'agit seulement d'appliquer cette histoire aux paroles de David, & de montrer coment elles en font le Comentaire. C'est ce qu'il fit avec beaucoup de dextérité.

Jonas pouvoit déjà dire dans le fort de la Tempête. *Où irai-je pour m'éloigner de ton Esprit? Rapellez vous s'il vous plait, Monsieur, une manière un peu différente de traduire ces paroles que je vous ai indiquée, & alors nous ferons dire au Prophète, Où irai-je pour me mettre à couvert de l'orage? Où me retirerai je, pour me garantir de ta colère?*

„ *Où irai-je pour m'éloigner de toi? Si je veux me transplanter dans les Terres les plus reculées, dans ces Contrées qui sont aux extrémités de la Mer, tu me fais sentir, que jamais tu n'ès plus près de moi, que quand je m'imagine de m'en éloigner; Tu fais m'arrêter au milieu de ma course, & me faire sentir de terribles effets de ta présence,*„

Jonas eut lieu d'ajouter ensuite les autres Réflexions que David prête à un Pécheur, qui se trouveroit dans ces circonstances. „ Si je descens dans le Sépulcre, si je suis enseveli sous les Flots, tu te trouves encore dans ces Abimes. Si de ce Goufre je passe dans un autre, si je me trouve dans l'estomac d'un monstrueux Poisson, c'est toi qui m'y conduis, c'est toi qui m'y soutiens. Je n'y subsiste que par ton secours miraculeux. Tu pénètres dans la profondeur de ce Cachot. Les ténèbres qui y règnent n'empêchent pas que tu ne m'y découvres. Tu m'y éclaires même de ta lumière. C'est de ce lieu obscur que j'aperçois tes Perfections divines, beaucoup plus distinctement que je ne les avois jamais vues. „

Enfin, ce Prophète fut porté sur le rivage, & c'est de là qu'il nous prêche qu'une Créature rebelle ne sauroit se dérober à la connoissance de Dieu, ni se soustraire à son autorité, que la Terre, la Mer & le Sépulcre ne peuvent lui donner asile, & que l'on ne ressent jamais la Présence de Dieu d'une manière plus marquée, que lors que l'on tâche de l'éviter.

Avouez, Monsieur, qu'en supposant à *Jonas* assez de liberté d'esprit, dans son affreuse

se prison, il pouvoit faire un excellent Commentaire sur ces belles paroles du Psaume. En tout cas, notre Prédicateur l'a fait pour lui, & a été le fidèle Interprète de ses sentimens.

L'Application de ce Sermon répondit au reste, elle fut fort vive. Je ne vous en rapporterai que peu de chose, parce qu'elle ressembloit assez aux *Réflexions sur la Présence de Dieu*, que vous avez vues dans le *Journal Helvétique*. Voici seulement deux ou trois traits, qui me sont restés dans l'esprit.

Respectons sans cesse ce Dieu qui nous voit, dit il dans sa Conclusion, & entre les mains de qui nous sommes. Combien de mauvaises machinations, combien de desseins injustes, combien de méditations impures, cette idée de la Présence de Dieu n'étouferoit elle pas, si on savoit, disons mieux, si l'on osoit, la rapeller?

Un Impudique. qui après avoir pris les mesures les plus justes pour se satisfaire en secret, se diroit tout d'un coup à lui même; Mais les ténèbres ne me couvriront pas. A l'égard de Dieu, *la nuit brille come le jour*. Ne s'arrêteroit-il pas sur le champ, tremblant & confus à l'idée de l'indignité qu'il alloit comettre?

Un Fourbe qui espère de tromper son Prochain si habilement qu'aucun Home ne s'en apercevra, ne renonceroit-il pas à l'heure même à son dessein, s'il se disoit bien sérieusement : Mais qu'avancerai je de tromper les Homes, si je ne puis tromper Dieu, si je n'ai aucun moien d'échaper à sa Justice?

Voilà, *Monsieur*, ce que j'ai crû devoir vous envoyer pour répondre à vos Questions. Tenez moi compte de cette déference à vos ordres. Il est vrai que ne pouvant pas vous satisfaire de mon propre fond, j'ai été obligé d'aller à l'emprunt. Mais il doit vous suffire que je vous paie en bone Monoie, sans vous trop embarasser d'où elle vient.

Je suis &c.





Extrait & Réfutation

D'un Livre intitulé, L'Homme machine.

. . . Pol me occidistis, amici,
Non servatis, ait, cui sit extorta Voluptas,
Et demptus per vim, mentis gratissimus error.

*Ho! mes Amis, leur dit il, qu'avez vous fait!
Loin de me guérir, vous m'avez ôté la Vie, en
me privant d'un si doux plaisir, en m'arra-
chant de l'Ame cette douce erreur dont j'é-
tois enchanté.*

MESSIEURS,

UNe chose nécessaire dans un Journal & sur laquelle tous ceux qui ont quelque goût pour les Sciences & les Belles-Lettres peuvent s'exercer d'une manière presque également utile pour eux & pour le Public; ce sont des Extraits de Livres nouveaux, qui méritent quelque attention. On y trouve des Matériaux tout préparés, & dont il ne seroit pas difficile de faire usage, avec quelque succès, pour peu qu'on eut de justesse & de précision; mais je voudrois éviter une Critique mordante ou injuste; des Louanges fa-

fades ou hyperboliques. L'éloge d'un bon Ouvrage se trouve tout fait, quand on en a donné une idée claire & judicieuse. A l'égard d'un mauvais Ouvrage, il n'y a aussi qu'à le peindre tel qu'il est; pour en faire conoître & sentir les défauts. Il vient de me tomber entre les mains une petite Brochure imprimée à Leyde chez Luzac, Fils, 1748. à laquelle l'Auteur a doné pour titre, l'*Home machine*. Pour le demasquer & manifester son but, il n'y a qu'à citer ses propres paroles, on verra que c'est un Athée déclaré, qui a dessein de renverser toute l'œconomie de la Religion, & de reduire l'Home au seul instinct, en le mettant au niveau des Bêtes & des Reptiles; c'est à dire, que selon l'Auteur, il n'est lui même qu'un Automate, qui tâche de prouver aux autres Homes qu'ils ne sont tous, come lui, que de simples Animaux. Je vai doner un Extrait fidèle d'une Hypothèse si peu raisonnable: Quelqu'un a dit qu'il n'y a point de sottise qui n'ait été dite, mais celle-ci, étoit réservée à un Ecrivain qui se pique cependant d'esprit & de savoir; qui se vante de penser plus judicieusement que le reste des Homes, qu'il ne regarde que come des Imbeciles, de vils Esclaves de l'Erreur, de l'Opinion & des Préjugés. Le Lecteur va juger si cet hardi Ecrivain a lieu de s'en orgueillir beaucoup de ses découvertes.

Après le titre du Livre, on cite ces Vers de Mr. de Voltaire,

Est-ce là ce raïon de l'essence suprême,

Que l'on nous peint si lumineux ?

Est-ce là cet Esprit survivant à nous même ?

Il naît avec nos sens, croît, s'afait comme eux ;

Hélas ! il périra de même.

Ces Vers anoncent déjà le but de l'Auteur, qui se développe encore mieux dans l'Avertissement de l'Imprimeur, ou soi disant tel, dont nous ne citerons qu'un mot. *On sera peut être surpris, dit-il, que j'aie été mettre mon Nom à un Livre aussi hardi que celui ci ; je ne l'aurois certainement pas fait, si je n'avois crû la Religion à l'abri de toutes les tentatives qu'on fait pour la renverser ; & si j'eusse pu me persuader qu'un autre Imprimeur n'eut pas fait volontiers ce que j'aurois refusé par principe de conscience.* En sorte que nôtre prétendu Imprimeur avoüe d'abord que cet Ouvrage lui a parû hardi, tendant à renverser les fondemens de la Religion, & que par principe de conscience, il ne l'auroit jamais imprimé, s'il n'eut crainit qu'un autre Imprimeur n'eut moins de délicatesse que lui. *Je sai, ajoute t'il, que la Prudence veut qu'on ne done pas occasion aux Esprits foibles d'être séduits.* Si tel est le conseil de la Prudence, d'où vient cherche-

t'il à séduire les Esprits foibles , en exposant à leurs yeux un Livre dont les principes lui paroissent si dangereux ? Son intérêt particulier doit il prévaloir sur le bien public ? Qui ne sait que les Esprits foibles sont en asses grand nombre , & que leur foiblesse est contagieuse ! A la vérité, il n'y a guères qu'eux qui puissent être séduits ; mais cela ne suffit-il pas pour engager un bon Citoyen a supprimer sagement un Ouvrage qui peut les tromper, par un faux brillant ? L'Imprimeur finit son Avertissement, en disant que l'Auteur , qu'il ne conoit point , lui a envoié son Manuscrit , de *Berlin* , en le priant d'en envoier six Exemplaires à l'adresse de M. le Marquis d'*Argens*. Tout ceci a bien l'air d'une petite ruse , pour doner le change au Lecteur , & faire tomber les soupçons sur le Marquis d'*Argens* , qui , à vüe de Pais , n'est pas l'Auteur de cet Ouvrage. On l'attribue assés généralement à Mr. *De la Metrie* , Médecin auquel on attribue aussi les *Pensées Philosophiques* , qui sont à peu près dans le même goût ; presque aussi hardies , mais qui me paroissent mieux écrites. Quoiqu'il en soit, l'Auteur dédie son Livre au célèbre Mr. *Haller* , Professeur en Médecine à *Göttingue* , qui se seroit sans doute bien passé de l'honneur qu'on lui a fait de mettre son nom à la tête d'une Brochure , qui ne peut que deshono-

rer

rer le Compositeur. Mr. *Haller* est trop éclairé, pour adopter des idées qui dégradent l'Homme, qui sont entièrement opposées à la Raison, & au bien de la Société. Cette Dédicace est d'ailleurs écrite d'un Stile si quintessencié & si précieux, qu'il est aisé de s'apercevoir que l'Auteur se contrefait, & ne parle point sur le ton d'un Ami qui s'ouvre avec son Maître, & son Ami, come il voudroit le faire croire. Ce que j'y trouve de plus sensé, c'est qu'il y met les plaisirs de l'Esprit fort au dessus de ceux des Sens; & l'attraction de la Philosophie fort au dessus de celle de la Nature. *Quelle gloire plus belle, dit-il, que d'être conduit à son Temple par la Raison & par la Sagesse!* Pourquoi faut-il qu'il ne les ait pas toujours pris pour Guides? L'Auteur termine sa Dédicace par un grand éloge de la Médecine, ce qui semble indiquer qu'il est lui-même Médecin. *Tout cède, dit-il, au grand Art de guérir. Le Médecin est le seul Philosophe qui mérite de sa Patrie. Il annonce la Vie & la Mort, come un Astronome prédit un Eclypse. Il a presque autant de plaisir à examiner l'Homme mort, qu'on en a eu à lui doner la vie.*

Nous venons de considerer les dehors de l'Edifice, entrons à présent dans l'intérieur.

Nôtre Auteur après avoir fort loué les Médecins, qu'il regarde come les seuls Confidens de la Nature, les met en opposition avec

les Théologiens, dont - il dit beaucoup de mal. *N'est il pas ridicule, dit-il, de les entendre décider sans pudeur, sur un sujet qu'ils n'ont point été à portée de conoitre; dont ils ont été, au contraire, entièrement détournés par des études obscures, qui les ont conduit à mille préjugés, & pour tout dire au fanatisme, qui ajoute encore à leur ignorance dans le mécanisme du Corps.* Il n'épargne pas l'Abé Pluche, Auteur du Spectacle de la Nature; & il faut convenir qu'il le critique ici avec beaucoup de raison. Voici le passage de Mr. Pluche, qu'il rapporte. *Il est étonnant, dit il, au sujet de M. Locke; qu'un Home qui dégrade nôtre Ame, jusqu'à la croire une Ame de boïe, ose établir la Raison pour Juge & souveraine Arbitre des mystères de la Foi, car, ajoute t'il, quelle idée étonnante auroit on du Christianisme, si l'on vouloit suivre la Raison? On n'en pourroit avoir qu'une très bone idée come l'a démontré Mr. Locke, dans l'ouvrage qu'il a fait pour prouver que la Religion Chrétienne est très raisonnable. L'excellence de la Raison, dit nôtre Auteur, ne dépend pas d'un grand mot, vuide de sens, (l'immaterialité) mais de sa force, de son étendue, de sa clairvoïance. Ainsi une Ame de boïe, qui découvreroit, come d'un coup d'œil, les rapports & les suites d'une infinité d'idées, difficiles à saisir, seroit évidemment préférable à une Ame sotte & stupide qui seroit faite des*
élé.

éléments les plus précieux. Quand l'Homme viendrait de la source la plus vile, en apparence, il n'en seroit pas moins le plus parfait de tous les Etres, quelle que soit l'origine de son Ame, si elle est juste, noble, sublime. N'est-il pas surprenant qu'un Auteur qui veut prouver que l'Homme n'est qu'une machine, élève si fort la nature & l'origine de nôtre Ame?

Il ne raisonne pas moins bien dans ce qui suit, *si nous avons, ajoute-t'il, une idée de la Foi, qui soit contraire aux Principes les plus clairs, aux Vérités les plus incontestables, il faut croire, pour l'honneur de la Révélation, & de son Auteur, que cette idée est fautive, & que nous ne connoissons point encore le sens des paroles de l'Evangile. Le raisonnement de l'Abbé Pluche ressemble à celui d'un Péripatéticien qui disoit : „ Il ne faut pas „ croire l'expérience de Torricelli, car si „ nous la croions, si nous allions bannir „ l'horreur du vuide, quelle étonnante Philosophie aurions nous?*

J'aime à citer ce que je trouve de bon & de judicieux dans nôtre Anonimè; il s'en faut bien qu'on puisse le louer de même, dans ce qui nous reste à en dire, & à rapporter. Pour prouver la Thèse, il examine l'influence que le Corps a sur l'Ame, dans les divers états, soit de santé, soit de maladie; d'enfance ou de vieillesse. On ne conteste point cette influence, & on ne la sent que

trop tous les jours ; mais elle ne prouveroit point que l'Âme fut matérielle ; elle prouveroit seulement que Dieu a établi , entre l'Âme & le Corps , une sorte de correspondance , ou si l'on veut de dépendance , de manière que le bon état du Corps influë sur l'Âme , & la met en état de faire mieux ses fonctions ; l'altération du Corps , au contraire , la dérange , nuit à l'usage de ses facultés , & s'opose à son activité : Telles sont les loix de leur union ici bas. Donés au meilleur Ouvrier des Instrumens, ou gatés, ou foibles , ou usés , il ne pourra s'en servir que difficilement , & toutes les opérations seront plus lentes ou plus imparfaites. Je sai que quelques Philosophes Chrétiens ont parlé du *mécanisme* de l'Esprit humain ; mais ils ont voulu dire par là , que les Homes , par foiblesse ou par habitude, s'assujettissoient à une certaine manière de penser & d'agir , conforme à l'usage , à l'éducation qu'ils ont reçûë , à l'exemple des autres , ou à leur temperament , & à leurs passions : Mais ce qui démontre que le mécanisme de l'Esprit humain n'est point tel que celui des Bêtes ; c'est que celles-ci ne sortent jamais d'une certaine Sphère ; les Hirondelles bâtissent toutes, leurs Nids de la même manière ; les Ruches de toutes les Abeilles se ressemblent parfaitement. Sortés les Animaux , qui paroissent les
les

plus adroits, du Cercle étroit dans lequel sont renfermés toutes leurs opérations, ils ne feront rien qui marque le moindre degré d'intelligence; tout ce qu'on rapporte de leur goût pour l'ordre, de leur prévoiance pour l'avenir, &c. ne sont que des Fables, que l'examen détruit; leur instinct ne les mène certainement pas loin; ainsi cela seul détruiroit l'ingénieuse Hypothèse du Père *Bougeant* qui vouloit que les Animaux fussent conduits & dirigés par les Démon. L'illustre *Grotius*, leur donoit, au contraire, Dieu même pour Guide & pour Directeur, & sa pensée est très juste, prise dans un certain sens. Si quelques Naturalistes élèvent les Bêtes jusqu'à la Nature de l'Homme, d'autres les rabaissent jusqu'à celle des Plantes; & ils citent à ce sujet la surprenante découverte de Mr. *Trembley*, sur les *Polypes*, que nôtre Auteur fait aussi extrêmement valoir; mais il me semble qu'elle ne prouve point ce qu'on veut lui faire prouver. Parce que les *Polypes* se multiplient, étant coupés & divisés; l'Âme peut aussi se partager, sans rien perdre de ses propriétés, donc elle est matérielle. Quelle conséquence! J'aurois autant assurer que les Plantes ont aussi une Âme matérielle, parce qu'on peut multiplier quelques unes d'elles par bouture?

Nôtre Auteur a si bone opinion de la sagacité & de l'intelligence des Bêtes, qu'i ne

doute point que Mr. *Amman*, qui apprend à parler aux Muets, ne puisse aussi enseigner l'usage de la parole à un grand Singe ; pourvû qu'il ne fut ni trop jeune, ni trop vieux, & qu'il eut une *physionomie spirituelle*. Mais quand cet habile Maître seroit parvenu à faire former des sons bien articulés à son Disciple ; il ne sauroit encore que ce qu'enseigne tous les jours la moindre Femmelette à une Pie ou à un Perroquet. Dira-t'on qu'ils comprennent le sens de ce qu'ils prononcent ; qu'ils attachent aux sens, certaines idées ; qu'ils savent les combiner & les varier à propos, pour communiquer leurs différentes pensées, & les progrès qu'ils font dans les Arts & dans les Sciences ? Comme leurs opérations sont toujours les mêmes, ils ne font aussi que répéter les mêmes paroles ; on ne trouve chez eux qu'une Monotonie perpétuelle. On prétend qu'on trouva dans une Forêt de *Norvège*, une figure humaine, qu'on pouvoit nommer à plus juste titre que le Singe, *l'Homme des Bois*, ou *l'Homme sauvage* ; mais malgré toutes les peines qu'on le donna, on ne pût jamais adoucir sa féroce, ni lui faire rien comprendre.

L'organisation, dit notre Auteur, est le premier mérite de l'Homme ; car d'où vient, je vous prie, *l'Habileté*, *la Science* & *la Vertu*, si ce n'est d'une disposition qui nous rend propre à

- de.

devenir Savans , habiles , & vertueux ; & d'où nous vient encore cette disposition , si ce n'est de la Nature. Nous n'avons de qualités estimables que par elle ; nous lui devons tout ce que nous sommes.

Je conviens , avec nôtre Anonime , que la bone disposition de nos Organes contribue beaucoup aux fonctions de l'Esprit ; mais il faut aussi convenir , qu'une heureuse organisation n'est pas suffisante , pour faire un Home sage , habile & vertueux ; il faut qu'elle soit aidée d'une bone éducation , des préceptes de l'Art , des lumières que l'on puise , soit dans les Livres , soit dans la Conversation. A l'égard de ce que dit l'Auteur , que nous devons à la Nature tout ce que nous sommes ; il a raison , s'il entend par le mot de *Nature* , l'Auteur même de la Nature ; car ce mot a divers sens. Il se prend quelquefois pour les Ouvrages de Dieu , & la structure de l'Univers : C'est ainsi que l'on dit que le Spectacle de la Nature est plus beau dans le Printems , que dans l'Hyver ; il se prend quelquefois aussi , pour les règles que le Créateur a établies dès le comencement ; c'est ainsi que l'on dit que la Nature fait croître les Fleurs & meurir les Fruits. Mais les Athées attachent au mot de *Nature* , je ne sai quelle idee sombre & équivoque , qu'ils seroient bien embarrassés à expliquer eux mêmes : Selon eux , la Nature est un

certain Hazard, qui après une combinaison infinie, a eu la force de tout produire & la sagesse de tout arranger.

Ce n'est pas, dit l'Anonyme, que je révoque en doute l'existence d'un Etre suprême: Il me semble, au contraire, que le plus grand degré de probabilité est pour elle; mais comme cette existence ne prouve pas plus la nécessité d'un Culte que de tout autre, c'est une Vérité théorique, qui n'est guères d'usage dans la pratique. En sorte que voilà l'indifférence des Cultes & des Religions bien établie. Mais poursuivons. L'existence de Dieu, qui paroïssoit probable à nôtre Auteur, ne la lui paroitra bientôt plus. Comme on peut dire, après tant de d'expériences, que la Religion ne suppose pas l'exacte probité, les mêmes raisons autorisent à penser que l'Atbéisme ne l'exclut pas. Il auroit pû s'appuier ici du témoignage de Bayle.

Qui sait d'ailleurs, continue-t'il, pag. 61. si la raison de l'existence de l'Home ne seroit pas dans son existence même? Mais n'est ce pas dire que l'Home existe parce qu'il existe? Peut-être a-t'il été jetté au hazard, sur un point de la surface de la Terre, sans qu'on puisse savoir ni comment, ni pourquoi, mais seulement qu'il doit vivre & mourir; semblable à ces Champignons, qui paroissent & disparoissent aussi tôt; ou à ces Fleurs qui bordent les Fossés & couvrent les Murailles. Etrange incertitude, & atreuse destination!

nation ! Mais je ne veux pas interrompre nôtre Auteur , & nous ne l'omes pas au bout. Ne nous perdons point dans l'infini ; nous ne sommes pas faits pour en avoir la moindre idée. Il nous est impossible de remonter à l'origine des choses ; il est égal d'ailleurs , pour nôtre repos , que la matière soit éternelle , ou qu'elle ait été créée , qu'il y ait un Dieu , ou qu'il n'y en ait point. Quelle folie de tant se tourmenter pour ce qu'il est impossible de conoitre , & qui ne nous rendroit pas plus heureux , quand nous en viendrions à bout.

Mais dit-on , tous les Ouvrages des Fenelons , des Abbadies , des Derhams , &c. Eh bien , que m'apprendront t'ils ? Ou plutôt que m'ont ils appris ? Ce ne sont que d'ennuieuses répétitions d'Ecrivains zélés , dont l'un n'ajoute à l'autre qu'un verbiage , plus propre à fortifier , qu'à saper les fondemens de l'Atheïsme. Le Volume des preuves qu'on tire du Spectacle de la Nature , ne leur donne pas plus de force. Les Naturalistes , ajoute t'il , nous disent que les mêmes causes , qui , dans les mains d'un Chimiste , & par le hazard de divers mélanges , ont fait le premier Miroir , dans celles de la Nature ont fait l'Eau pure , qui en sert à la simple Bergère ; que le mouvement qui conserve le Monde a pû le créer ; que châque Corps a pris la place que la Nature lui a assignée ; que l'Air a dû entourer la Terre , par la même raison que le Fer & les autres Métaux sont l'ouvrage de ses entrailles ; que le Soleil est une production , aussi naturelle que

que celle de l'Electricité ; qu'il n'a pas plus été fait pour échauffer la Terre, & éclairer ses Habitans, qu'il brûle quelquefois, que la Pluie pour faire pousser le Grain, qu'elle gâte souvent, que . . . mais je me lasse de copier de pareilles rêveries ; & le Lecteur doit se lasser de les entendre. Nôtre Auteur se moque de ceux qui disent, que les *Vanini*, les *Spinosa*, les *Desbarreaux* ont abjuré leur athéisme, dès que les passions se sont afoiblies avec le Corps, qui en est l'instrument, & que la durée de leur santé a été la mesure de leur incrédulité ; mais on devoit bien plus se moquer de ceux qui se plaisent d'établir leurs doutes sur des Chimères, qui élèvent des Edifices en l'air ; & qui mettent l'Imagination à la place du Jugement. Nôtre Auteur a intérêt d'avancer, comme il le fait ; „ que celui qui a le plus d'imagination, doit être regardé comme aiant le „ plus d'esprit ou de génie ; & que la plus „ belle, la plus grande, ou la plus forte imagination est donc la plus propre aux Sciences, comme aux Arts. Il faut, sans doute, beaucoup d'imagination, pour démontrer la Vérité, pour voir le juste rapport des idées entr'elles, & celui que les objets ont avec nous. En faut-il beaucoup pour faire un calcul d'algèbre ou pour trouver la solution d'un problème de Géométrie ? On ne peut nier que nôtre Auteur ne peigne l'Imagination avec

beau-

beaucoup d'imagination ; mais en cela, il ne fait pas son éloge ; il montre seulement qu'elle peut enfanter des chimères & des rêveries. *Voiez, dit il, cet Oiseau sur la branche ; il semble toujours prêt à s'envoler. L'Imagination est de même, toujours emportée par le tourbillon du Sang & des Esprits. Une Onde fait une trace, emportée par celle qui suit : L'Ame court après souvent en vain : Il faut qu'elle s'atende à regretter ce qu'elle n'a pas assez vite saisi & fixé. C'est ainsi que l'Imagination, véritable image du Tems, se détruit & se renouvelle sans cesse.*

L'Imagination ne fabrique pas toujours des images si agréables. Selon nôtre Auteur, c'est à elle à qui l'on doit ces Précipices de feu, cet Enfer, qui éfraient les Esprits foibles. *C'est ainsi, dit il, que l'Illustre Pascal croioit voir des Abimes épouvantables, qui s'ouvroient pour l'engloutir : Grand Homme, d'un côté, il étoit bien petit de l'autre.*

Suivant PAnonime, la Loix naturelle n'est qu'une es'se de crainte ou de fraieur, aussi salutaire à l'espèce qu'à l'individu ; car peut être ne respectons nous la bourse & la vie des autres, que pour nous conserver nos biens, nôtre boneur & nous mêmes : *Semblables à ces Ixions du Christianisme, qui n'aiment Dieu, & n'embrassent tant de chimériques Vertus, que*
parce

parce qu'ils craignent l'Enfer. Vous voyez, ajouâte il, que la Loi naturelle appartient à l'Imagination : Par conséquent, elle ne suppose évidemment, ni Education, ni Révélation, ni Législateur. Come s'il étoit possible qu'il y eût des Loix naturelles sans Législateur. J'aimerois autant qu'on me dit, qu'un Bâtiment vaste, magnifique, bien proportioné, où tout marque un but & une grande intelligence, s'est fait sans Maçons & sans Architectes.

On pourroit demander à l'Anonime, d'où vient cette crainte, & qui la produit ? Il croit, que les Animaux, formés, dit il, de la même matière que les Homes, à laquelle, il n'a peut être manqué qu'un degré de fermentation, pour égaler les Homes en tout, participent aux mêmes prérogatives, & distinguent, come eux, le juste de l'injuste. N'est ce pas se jouer des mots ?

L'Anonime vient de convenir tout à l'heure, que les Loix naturelles, toutes chimeriques qu'il les croit, peuvent du moins servir de frein au Voleur & au Meurtrier ; & un moment après, il se contredit très grossièrement. Il introduit sur la Scène un Athée, qui déclare, que l'Univers ne sera jamais heureux, à moins qu'il ne soit Athée. Et voici, dit il, les raisons de cet abominable Ho-

me : Si l'Atheïsme, disoit-il, étoit généralement répandu, toutes les branches de la Religion seroient alors détruites & coupées par la racine ; plus de Guerres Théologiques ; plus de Soldats de Religion : Soldats terribles ! La Nature infectée d'un Poison sacré, reprendroit ses droits & sa pureté. Sourds à tout autre Voix, les Mortels tranquilles seroient dans la main de leurs propres conseils, les seuls qu'on ne méprise point impunément, & qui peuvent seuls nous conduire au bonheur, par les agréables sentiers de la Vertu.

Arrêtons nous un moment sur ce Paragraphe ; il mérite bien toute nôtre attention.

Vous dites, Mr. l'Avocat de l'Athéïsme, qu'il assure le repos & le bonheur de la Société. Moi, je vous soutiens au contraire, qu'il nuit évidemment & au Public & aux Particuliers. Etablisés le parmi les Homes : Je vois la Licence & les Passions se promener impunément sur la Terre, & amener, à leur suite, les Maladies, les Douleurs, la Misère, les Inquiétudes & les Remors. Plus de confiance réciproque. L'Ami se défiera de son meilleur Ami, & le Frère redoutera les trahisons secrettes de son propre Frère. Si le sentiment de l'existence de Dieu est détruit, que deviendront les Traitez solennels & les Sermens les plus positifs ? Ne seront

seront ils pas ébranlés par le fondement ? Ne pourra-t'on pas les violer sans crainte , dès qu'on aura l'Autorité en main , & qu'il s'agira de nôtre intérêt ?

N'en doutons point , la Religion est le plus ferme apui des Societes ; elle y maintient l'ordre & la paix , en réglant les mœurs, en rendant les loix respectables ; & en coupant les Vices jusques dans leurs racines. C'est un frein redoutable qui arrête quelque fois même le plus mechant.

*L'Home le moins soumis aux règles du devoir
D'une invisible main respecte le pouvoir.*

Sans la Religion, les projets les plus odieux & les plus détestables n'auroient d'autres bornes que notre impuissance. Nous verrions dans chaque home notre ennemi; du moins craindrions nous qu'il ne le devint , dès qu'il y trouveroit quelque avantage. La plus affreule solitude seroit préférable à un Commerce , où l'on nous tendroit sans cesse des pièges ; la foiblesse & l'Innocence ne trouveroient d'azile que dans les sombres forets ; & la compagnie des Bêtes féroces seroit moins à craindre que celle des Homes. En éfet , quelles barrières pourroit-on opposer au Crime ? Seroient ce les Loix humaines ? Mais elles n'ont aucun pouvoir
sur

sur les Passions, elles ne peuvent réprimer que les actes extérieurs: Les crimes secrets, d'autant plus honteux qu'ils ont besoin de se cacher dans le silence & l'obscurité, sont hors de la juridiction. L'Honneur mondain seroit-il un frein suffisant, lui qui semble autoriser le luxe & la mollesse, si funestes à la Société; lui qui arme de ses propres mains la vengeance cruelle, qui se déguise sous le titre de Duel? Ne ferme-t'il pas les yeux sur cette volupté séduisante, qui ne se couvre de voiles que pour exciter ses desirs; & dont un Sexe tire une fausse gloire, aux dépens de l'honneur de l'autre? Bannissez la Religion de dessus la Terre; vous y verrez triompher toutes les Passions, Monstres ennemis de l'Innocence & de la Vertu; plus dangereux que la Faim dévorante; & la Guerre avide de Sang.

S'il n'y a ni Dieu, ni Providence, ni Vie avenir, quelle ressource restera t'il à l'Homme dans l'Adversité & les Maladies? Triste jouët des préjugés, des erreurs & des passions, il passera rapidement, à travers mille tribulations, du jour de sa naissance, à celui de sa mort. Après avoir vécu come les Animaux, il mourra come eux; la Terre engloutissant ses froides dépouilles, ensevelira pour toujours, ses Vertus, ses Talens, ses Lumières, & ses Espérances: Son sort ne sera pas meilleur que celui de ces fleurs qui brillent le

matin, & qui s'évanouissent le soir, lors que le Soleil qui les a fait naître vient à retirer de dessus elles sa lumière & ses rayons. Valoit-il la peine de voir le jour pour être plongé quelques momens après dans d'épaisses ténèbres; & pour voir la Mort tirer tout à coup, le Voile sur le spectacle de ce Monde, qui nous séduisoit par ses illusions!

S'il n'y a point de Dieu, c'est donc le Hazard qui a formé le Corps de l'Homme, où l'on voit briller une organisation si fine, si admirable, si propre aux usages auxquels elle paroît destinée? Que l'on me dise qui a établi avec tant de sagesse, ce rapport & cette harmonie qui se trouve entre l'Homme & tout ce qui est propre à le nourrir, à le conserver & à le réjouir? Et que dirons nous des surprenantes facultés de nôtre Ame? Tireroit-elle son Origine de la matière; elle qui par ses opérations intellectuelles s'élève si fort au dessus? Elle qui embrasse le passé, le présent & l'avenir? L'Efet seroit il plus excellent que sa Cause? Qui ne sait que la Matière est aveugle, & que nôtre Ame a le pouvoir de s'examiner, & de se conoitre elle même?

Nôtre Auteur est tellement matérialiste qu'il s'imagine: „ Que les facultés les plus „ intellectuelles de l'Ame dépendent si fort „ de la propre organisation du Cerveau & „ de tout le Corps, qu'elles ne sont visible-
ment

ment que cette organisation même. Quand
 l'Home, continue-t'il, auroit reçu en par-
 tage la Loi Naturelle, en feroit il moins
 une Machine? Des roües, quelques res-
 sorts de plus que dans les Animaux les plus
 parfaits, produiroient touÿjours cette conf-
 science délicate, ces remors, qui ne sont
 pas plus étrangers à la matière que la pen-
 sée, qui se développe avec elle; en un mot,
 toute la différence qu'on peut suposer.

Qu'on m'accorde seulement, ajoute-t'il,
 que tout dépend, dans les Animaux, de
 la diversité de l'organisation, c'en est
 assez pour deviner l'Enigme, des Substan-
 ces & celle de l'Home: On voit qu'il n'y
 en a qu'une dans l'Univers, & que l'Ho-
 me est la plus parfaite: Il est au Singe, aux
 Animaux les plus spirituels ce que la Pen-
 dule Planetaire de *Huygens*, est à une Mon-
 tre de *Julien le Roi*. Il a falu plus d'art à
Vaucanson pour faire son *Fluteur* que pour
 faire son *Canard*, il eut dû en employer en-
 core d'avantage pour faire un *Parleur*.

Je ne m'arrêterai point à démontrer la dis-
 tinction réelle qu'il y a entre le Corps & l'A-
 me; divers Philosophes l'ont fait avec succès,
 & avec évidence. Je ne m'arrêterai pas non
 plus à réfuter l'unité d'une seule substance,
 dans l'Univers: Ceux qui ont réfuté le Sis-
 tème de *Spinoza* ont prouvé que les substan-

ces créées, sont tout à fait différentes & distinctes du Créateur ; qu'il seroit ridicule qu'une punît le mal, qu'elle même auroit comis ; & que le même Etre fut tout à la fois, vicieux d'un côté, & vertueux de l'autre : Je dirai seulement que lors même que la Nature, telle que la représente nôtre Auteur, auroit eu l'art d'organiser un Home, il y auroit encore bien loin de là, avant que d'en faire un *Parleur*, & un Etre raisonnable. Suposons que ce que rapporte *Diodore de Sicile* soit vrai ; & que la Terre frappée des raïons du Soleil soit capable de produire des masses organiques, telles qu'on en a vû des exemples en Egypte, dans les endroits que le Nil a fertilisé ; mais ce ne seront là que de simples ébauches : Qui les perfectionnera ? L'Animal aura-t'il la force de se développer lui même, & de pourvoir à tous ses besoins ; à travers mille obstacles, & mille perils ? Il n'y a point d'Animal plus imbécile que l'Home dans sa naissance, & qui ait besoin de plus de secours ; qui est ce qui les lui fournira. & qui lui indiquera ce qui lui est nécessaire, pour la subsistance & la conservation ? Nôtre Auteur convient lui même de la foiblesse & de l'ignorance de l'Home : *Mettés le, dit il, avec un autre Animal sur le bord d'un précipice, il se noïe, ou l'autre se sauve à la nage. A 14. ou 15. Ans, il entrevoit à peine les grands plaisirs qui l'atendent dans la reproduction*

duction de son espèce: Déjà adolescent il ne sait pas ce ne s'y prendre dans un Jeu que la Nature apprend si vite aux Animaux.

Nôtre Anonime n'est occupé que du pur Naturalisme, & y ramène tout come à son centre. Ces Etres, dit-il, fiers & vains, plus distingués par leur orgueil que par le nom d'Hommes; quelque envie qu'ils aient de s'élever, ne sont au fond que des Animaux & des machines perpendiculairement rampantes. Leur formation n'est qu'une végétation frappante. Ici ce sont des Cheveux qui couvrent le sommet de nos Têtes; là ce sont des Feuilles & des Fleurs. Le plus beau Génie ne coûte pas plus à la Nature qu'un Epi de blé. L'imbécile ou le stupide sont des Bêtes à figure humaine come le Singe plein d'esprit, est un petit Homme, sous une autre forme. Un Animal bien construit, à qui on a appris l'Astronomie, peut prédire une Eclypse, come la guérison ou la mort lors qu'il a été quelque tems à l'Ecole d'Hypocrate. Soumettons nous donc à une ignorance invincible, de laquelle nôtre bonheur dépend, & concluons hardiment, que l'Homme est une Machine, & qu'il n'y a dans l'Univers qu'une seule substance diversément modifiée. Belle conclusion.

Je vous avois promis, Messieurs, en commençant cet Extrait, de vous rapporter fidèlement ce que cette Brochure contient d'essentiel; je crois l'avoir fait. Vous voies qu'elle ne renferme qu'un tissu de positions de Prin-

cipes, de Contradictions, & de Sophismes grossiers; le Paradoxe que l'Auteur soutient, est également contraire à l'opinion générale des Savans & des Ignorans; au sentiment intérieur que nous avons de nôtre liberté, & à toutes les lumières de la Raison: Mais pour le manifester avec plus d'évidence, faisons quelques réflexions sur la nature de nôtre Ame, & sur la différence qu'il y a entre elle & celle des Bêtes. Nôtre Ame a l'idée des choses intelligibles; elle laisse le Corps ramper sur cette Terre; elle s'élève jusqu'à Dieu, la source de la suprême félicité, où elle puise les lumières les plus pures & les plus sublimes. Il peut y avoir une différence infinie entre les Etres pensans; il y a peut être, autant de degrés & de distance entr'eux qu'il y en a entre les Corps; l'Ame des Bêtes peut sentir sans être égale & semblable à celle de l'Homme; un Limaçon est un Corps organisé, qui a vie, & qui se nourrit, dira-t'on, qu'il vole come une Aigle? L'Ame des Bêtes est bornée à sentir & à vouloir, sa capacité ne va point jusqu'à réfléchir, du moins, n'en avons nous point de preuves convaincantes. L'expérience n'ajoute rien aux talens, à l'industrie des Animaux; leurs progrès ne doivent rien aux recherches, à l'examen, à l'observation: Leurs coups d'essai, sont des coups de Maître; les Novices font leurs nids aussi bien

bien que les Anciens; tout paroît jetté au même moule; tout se réduit chez eux au présent; ils ne desirerent que ce qui leur convient & que ce qu'ils peuvent aisément obtenir; il ne paroît pas qu'ils aient aucune idée de l'avenir, de leur Auteur, & de leurs devoirs. L'Ame humaine, au contraire, se développe & se perfectionne chaque jour: A mesure que les organes du Corps se fortifient, elle croit aussi en Connoissances: Elle a la faculté de mesurer les Tems & les Lieux, de combiner le présent sur le passé, & de percer l'avenir: Quelle harmonie, mais en même tems, quelle prodigieuse variété ne met elle pas dans ses Ouvrages! Dira t'on que ses excellentes facultés sortent du sein d'une Matière brute & insensible? Mais il me semble qu'on ne trouve point dans l'idée de l'étendue, l'idée de l'Ame; il me semble au contraire qu'elle l'exclut, & si elle l'exclut, il y auroit de la contradiction à vouloir qu'elle devint pensante; Dieu est trop parfait pour vouloir des contradictions. Tout ce que peut faire l'arrangement des organes du Corps humain se réduit, come dans l'Horloge, à un mouvement local, diversement modifié; il ne sauroit naître de cet arrangement aucune pensée. Ce qui pense en nous est unique; un seul & même sujet, voit, entend, réfléchit. Si chaque partie de nôtre Corps avoit la faculté de

penfer , nous aurions plusieurs pensées à la fois ; souvent contraires les unes aux autres ; ce qui jetteroit , dans nos idées , une étrange confusion.

Le Créateur de l'Univers a agi conformément à son infinie intelligence , & à son infinie liberté , en formant une infinité de différens Etres , & en distribuant le bonheur suivant une infinie de degres différens. Mais posez la mortalité de l'Âme humaine, vous ne voïez goutte dans la distinction de l'Homme. De quelque côté qu'il le tourne il ne sauroit parvenir à son but. Toutes les Sciences, toutes les vertus lui échappent, lors qu'il est le plus occupé à leur poursuite. Ne pourroit-on pas établir entre la durée de l'Âme humaine & celle des Bêtes, la même différence qu'il y a entre des Médailles taites pour durer éternellement, & de petites Monoïes, dont la durée depend de la volonté du Souverain ?

J'ai déjà remarqué que l'Anonime établit l'indifférence de toutes les Religions ; & c'est là une suite nécessaire de son Système,

*Je puis faire le bien . je puis faire le mal.
Ma main peut presenter de l'encens à Bahal ,
Ou l'offrir à celui dont la bonté divine ,
A ce vaste Univers a doné l'origine.*

Si l'idée de Dieu n'est plus un frein redoutable

table au Crime, qui nous garantira de ces embuches, de ces trames secrettes, d'autant plus dangereuses qu'on ne sauroit ni prévoir le coup ni le parer ? On peut tout comettre dès qu'on n'a rien à craindre, & qu'on peut mettre le Crime à l'abri de l'autorité : Le Tiran pourra aprocher, massacrer les Sujets; & les Sujets a leur tour, devenus les plus forts, auront droit de se révolter contre leur Prince légitime; contre le meilleur & le plus juste des Souverains, & de lui doner la mort.

Tout ceci se fera nécessairement, & sans qu'on puisse rien imputer, ni au Prince, ni à ses Sujets; car, come le disoit *Spinoza*, dont nôtre Auteur a adopté le Système, tout se fait par une fatalité inévitable.

*Le coupable Néron, le vertueux Titus,
Seront également sans crimes, sans Vertus.*

Si l'Univers entier n'est formé que d'une substance unique, diversément modifiée, l'Usurpateur *Cromwel* qui causa la mort à *Charles I.* Roi d'Angleterre, les Juges qui le condannèrent; la Hache dont on se servit pour lui couper le cou, le Bourreau qui fit l'exécution; tous les Acteurs de cette funeste tragedie, n'étoient que des modifications d'une seule & même substance, qui se jouoient, les unes aux dépens des autres.

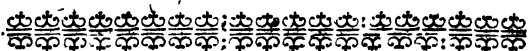
Rare

*Rare & sublime éfort d'une Imaginative ;
Qui ne le cède point à Personne qui vive.*

En un mot si le Monde & tout ce qu'il contient n'est que la même substance, diversément modifiée, Dieu, les Anges, les Démon, les Homes, les Plantes, les Animaux, les Minéraux, tout sera la même chose; la substance ne sera point distincte de ses attributs; le Spectacle sera toujours le même; il ne fera que se modifier différemment, & nous serons sans cesse les jouets de nos propres illusions. Selon les *Spinofistes*, les Homes ne feront que passer successivement, & perpétuellement, d'une forme à une autre: N'est-ce pas là une bone consolation dans les maux & les disgraces de la vie; n'est-ce pas une espérance & une destination digne d'un Etre raisonnable? Nôtre sort sera semblable à celui de l'Ours, avec lequel on nous met but à but; encore celui ci est-il plus heureux en ce qu'il est sujet à moins de Máladies, qu'il jouit d'une plus grande liberté, & qu'il trouve plus aisément de quoi pourvoir à tous les besoins. Les Incrédules ont beau faire leurs éforts pour confondre l'Home avec les Animaux, il sera toujours au dessus d'eux par son intelligence, sa liberté & la grandeur de ses espérances.

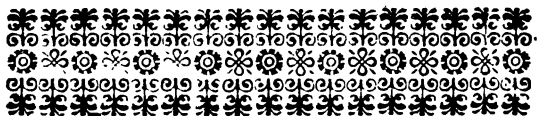
GENEVE

J. B. T.
VERS



VERS sur la Brochure qui a pour titre,
l'Home Machine.

Aux Bêtes égalant nôtre sort,
L'Auteur, par un effort extrême,
Veut nous persuader cet étrange Système
Que tout périt après la mort.
Aux yeux de la Raison, suprenant Phénomène,
L'Home se dégrade lui même!
Mais après s'être mis au rang des Animaux,
Saurait-il discerner quel est l'Auteur suprême
Qui dispense aux Mortels & les biens & les maux?
Un Voïageur jetté dans une Isle déserte,
Y trouve un Bâtiment vaste & bien ordonné;
Croit-il que le Hazard l'aura seul façonné?
Et cette heureuse découverte
Qu'admire son Oeil étonné,
Où l'on voit éclater tant d'art, & d'industrie;
Ne prouve-t-elle pas un excellent Génie?
GRAND DIEU, tes Ouvrages divers
Confondent les Esprits superbes.
L'Home & les Animaux, les Métaux & les Herbes,
Tout t'anonce dans l'Univers,
Et tout respecte ta Puissance.
L'Impie à tes piés abattu,
En vain implore ta Clémence:
Trop tard de ton pouvoir immense,
Son Châtiment l'a convaincu.



L'USAGE DE LA VIE.

E P I T R E.

*EN vain ta voix enchanteresse ,
 S'oposeroit à mes projets ,
 Des Rives du sacré Permesse ,
 Et de la poétique yvresse ,
 Je méprise trop les attraits ;
 Et l'on ne me verra jamais ,
 Jouet d'une sote foiblesse ,
 Rompre le Serment-que j'en fais.
 Le silence de la mollesse
 Fait tout l'objet de mes souhaits ;
 Unique amateur désormais ,
 D'une délicate paresse ,
 Sans aller chercher à grands frais ,
 Des biens d'une nouvelle espèce ;
 Toujours simple dans ses apprêts
 La Nature sera mon Maître ,
 Et sans prétendre à la conoître ,
 Je veux jouir de ses bienfaits.
 De la sublime Poësie ,
 Je redoute trop les efforts.*

Pour-

*Pourquoi se priver de la Vie,
Pour vivre quand nous seront morts ?
Pour être nommé du Vulgaire,
Perdrois je ma tranquillité ?
Perdrois-je pour une chimère,
Une douce réalité ?
Pour un plaisir imaginaire,
Céderois je ma liberté ?
Non : Que la gloire soit brillante,
A l'œil qui s'en laisse éblouir,
Tout son éclat n'a rien qui tente,
L'Esprit sage qui sait jouir.
C'est cette divine Science,
Qui va désormais m'occuper,
D'un faux bien, brillante aparence,
Vous ne pourrez plus me tromper.
Degagé des foles chimères,
Qui tourmentent les sots mortels,
Méprisant des Loix étrangères,
Qui loin d'adoucir leurs miseres,
Ont rendu leurs maux plus cruels ;
Mon Livre sera la Nature,
Ma seule étude le Bonheur,
Mon soin, d'éviter l'imposture,
Ma seule crainte, la douleur.
Par une sage Oeconomie,
Maitre sensé de mes desirs,
J'en releverai les plaisirs,
Dont je veux adoucir ma Vie.*

*Je veux par un ordre prudent,
Qu'après d'utiles Exercices,
Leur retour paroisse piquant.
Les douceurs d'un Cœur bien faisant,
Seront mes plus chères délices ;
Et libre à jamais des liens,
De toute orgueilleuse chimère,
Mon Esprit, riant du Vulgaire,
N'ira point chercher de faux Biens,
Ni de Malheur imaginaire.*

Geneve

M. 1773





VERS de Mr. de *Voltaire* à Madame
la DAUPHINE.

Description des Plaifirs de la Cour.

Souvent la plus belle Princesse
Languit dans l'âge du bonheur.
L'Etiquette de la grandeur,
Quand rien n'occupe & n'intéresse,
Laisse un vuide affreux dans le Cœur,
Souvent même un grand Roi s'étonne
Entouré de Sujets soumis,
Que tout l'éclat de la Couronne.
Jamais en secret ne lui donne,
Le bonheur qu'elle avoit promis.
On croiroit que le Jeu console,
Mais l'ennui vient à pas comptés,
A la Table d'un Cavagnole*
S'asseir entre des Majestés:
On fait tristement grande chère;
Sans dire, & sans écouter rien:
Tandis que l'hébéte vulgaire
Vous assiège, vous considère,
Et croit voir le souverain bien:

Le

* Le Cavagnole est le Jeu qui est à la mode au-
jourd'hui à la Cour de France.

Le lendemain quand l'hémisphère,
 Est brulé des feux du Soleil,
 On s'arrache aux bras du sommeil,
 Sans savoir ce que l'on va faire.
 De soi-même peu satisfait,
 On veut du Monde, il embarasse;
 Le Plaisir fuit, le Jour se passe,
 Sans savoir ce que l'on a fait.
 O tems! O perte irréparable!
 Quel est l'instant où nous vivons!
 Quoi la vie est si peu durable?
 Et les jours paroîtront si longs!
 Princesse, au dessus de votre âge,
 De deux Cours auguste ornement;
 Vous employés utilement
 Ce tems qui si rapidement
 Trompe la Jeunesse volage;
 Vous cultivés l'esprit charmant
 Que vous a doné la Nature;
 Les Réflexions, la Lecture
 En font le solide agrément;
 Et son usage, & sa parure.
 S'occuper, c'est savoir jouir,
 L'oïveté pèse & tourmente:
 L'Âme est un feu qu'il faut nourrir;
 Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.



E X A M E N

*D'une Objection contre l'Authenticité du Livre
d'Esther.*

MESSIEURS,

UN savant Professeur en Théologie, reconnu parmi nous, pour très Orthodoxe, m'a dit, il y a déjà bien des années, qu'il ne regardoit point come Canonique le Livre d'*Esther*, par la raison que le nom de Dieu ne s'y trouve pas exprimé une seule fois.

L'Auteur de ce Livre a voulu conserver le souvenir d'une grande & merveilleuse Délivrance de la Nation Juive, que le cruel *Aman*, abusant de la faveur dont il jouissoit auprès du Roi de *Perse* son Maître, avoit ordonné à ses Peuples d'exterminer, dans un jour qu'il avoit tiré au sort pour cela. Il est certain que dans l'Original Hébreu, l'Auteur, n'y fait aucune mention du Dieu d'Israël, de l'Eternel, ni d'aucune Prière qui lui fût adressée, lors que, suivant le desir d'*Esther* les Juifs de *Suse* passerent, en même tems qu'elle, & en sa faveur, trois jours con-

L

secus

secutifs dans le Jeune. Il n'y est point parlé non plus, d'aucune Action de graces rendue au Seigneur, après le supplice d'*Aman*, & l'élevation de *Mardochée*; quoi que cette élévation donnât lieu à tant de Particuliers, dans les Etats du Roi de *Perse*, d'embrasser la Religion des Juifs. On ne voit pas même qu'il fût ordonné de bénir Dieu, & de le célébrer, dans l'institution des jours de *Purim*, qu'*Esther* & *Mardochée* voulurent, que les Juifs observassent des lors à perpétuité, come des jours de festins & de réjouissances, pour avoir été enfin laissés de tous côtés en repos; par leurs Ennemis; lors qu'ils en eurent tué, dans toutes les Provinces, soixante & quinze mille, & dans la Capitale huit cents & dix, en défendant vaillamment & légitimement leurs vies. Nulle mention d'aucun sacrifice, qu'on envoiat offrir à *Jérusalem* pour louer l'Eternel, & lui témoigner la reconnoissance qui lui étoit due après tant de bienfaits signalés. Il faut avouer, que cette Objection, paroît d'un premier coup d'œil avoir beaucoup de force, contre l'authenticité du Livre d'*Esther*.

Mais d'un autre côté, ce Livre étoit déjà certainement dans le Canon des Ecritures, du tems de *Jésus Christ* notre Seigneur, & de ses Apôtres. Car s'il n'y eut pas été alors, il n'y seroit pas aujourd'hui, les Juifs & les
Chrè-

Chrétiens aiant toujours été depuis trop divisez, pour s'acorder à le recevoir. Or s'il y avoit pour le Seigneur, & pour les Apôtres, quelque chose d'important à faire, c'étoit sans doute de purger de tout Ecrit humain, le Canon des Livres sacrez; afin que cette Règle de nôtre Foi & de nos Mœurs, ne courût jamais aucun risque d'être ébranlée & renversée, parquelqu'un qui nous fit voir, que nous étions abusez, & que nous regardions come divins, des Ouvrages qui ne venoient point de Dieu. L'autenticité du Livre d'*Esther*, ne peut donc être révoquée en doute, sans que ce doute porte contre l'Auteur même de nôtre sainte Religion. Et cet Auteur étant très-certainement le Fils de Dieu, il faut qu'il y ait une Réponse satisfaisante, à l'Objection spécieuse que j'ai raportée.

Cette Réponse sera aisément tirée, de l'état où se trouvoit alors, & la Reine *Esther*, & le Peuple de Dieu, dans l'Empire d'*Assuérus*. Dieu avoit défendu aux Juifs de contracter des Mariages, avec des personnes d'une Religion différente de la leur. *Esther* étoit Juive. Sa Maison, pour le dire en passant, avoit doné un Roi, aux-douze Tribus d'Israël. Cependant *Esther* étoit devenue Femme du Roi *Assuérus*, Prince Païen. Elle vivoit donc dans un état contraire à une Loi positive de Dieu. Et bien qu'elle fût vraisemblablement entrée

malgré elle, dans cet état, aiant été enlevée à cause de sa grande beauté, & conduite dans le Serrail du Roi de Perse, elle n'avoit point voulu néanmoins s'exposer, pour obéir à Dieu, aux violences, aux disgraces, & à la mort, qu'auroit pu lui attirer sa résistance aux volontés d'Assuérus. Voilà sans doute, la raison, pourquoi elle se réduit à demander, qu'on jeune pour elle, & en même tems qu'elle; n'osant pas se flater, que des prières ofertes à Dieu, en faveur d'une personne qui obéissoit si mal à ses Loix, lui fussent agréables. *Mardochee* son Cousin, étoit aussi dans le même cas, puis qu'il s'étoit contenté de recomander à *Esther*, de ne point découvrir, de quelle Nation elle étoit. Ainsi il convenoit à l'un & à l'autre, de se renfermer dans les termes où ils se continrent, & l'Historien sacré, devoit nous les représenter, come il a fait, sous ce vrai point de vuë; afin de nous apprendre cette importante vérité: *Que tant que nous sommes dans un état défendu de Dieu, nos Prières & nos Actions de graces ne peuvent lui être agréables; & que quand même il daigneroit alors se servir de nous, pour procurer de grands biens aux Hommes, nous ne serions pas admis pour cela à célébrer sa miséricorde; nos loüanges ne pouvant lui plaire, qu'autant qu'elles sont accompagnées d'une sincère obéissance à sa Loi.*

D'ailleurs les juifs se trouvant répandus & dif-

dispersez parmi des Païens , dans toutes les Provinces de l'Empire des Perses , ils n'étoient que trop tentez de s'unir par des Mariages , avec des Idolâtres , & il ne falloit pas qu'un Auteur sacré , leur donât lieu de croire , que le grand Dieu , qui s'étoit fait connoître à eux seuls , pût être glorifié , par des personnes , qui n'observeroient pas les défenses de sa Loi. De là vient l'attention scrupuleuse de cet Auteur , à ne point nommer l'Eternel , le Dieu d'Israël , dans toute cette Histoire. Ce religieux silence , est plus glorieux dans cette circonstance , à l'Etre suprême , que n'auroient été des Cantiques mélodieux , & les plus grands Sacrifices. Quelle crainte ne devons nous pas avoir , de violer les Comandemens de Dieu , quel soin de les observer , puis que sans cela , lors même qu'il nous comble de ses faveurs , nous ne sommes pas seulement admis , à lui offrir les témoignages les plus sincères de nôtre juste reconnaissance ? Si le pieux Théologien dont j'ai parlé , avoit composé l'Histoire d'*Esther* , on y verroit toute autre chose. Bénédiction , Louanges , & Actions de grâces , ofertes à tout moment à Dieu , par cette Reine , & par *Mardochee* , qui lui tenoit lieu de Père. Cela n'auroit il pas fait plus de mal que de bien ? Combien de Traducteurs , de Poëtes & d'Historiens , ont gâté cette Histoire , en

ajoutant au Texte sacré, ce qu'ils ont cru qu'il y manquoit ? Un Auteur inspiré, n'est point ébloui d'une fausse lumière : Il ne suit point les mouvemens d'un zèle inconsidéré. Il dit toujours ce qui convient aux circonstances, & rien de plus. N'est-il pas évident que l'Esprit de Dieu a dirigé la plume de celui qui nous a doné l'Histoire d'*Esther*, puis que cet Auteur a évité un écueil si dangereux, & que l'Esprit humain aperçoit si difficilement.

En relisant, dans *Prideaux*, l'Histoire d'*Esther*, j'y ai remarqué quelques fautes, que je vais in liquet.

1. Cet Auteur dit, qu'*Esther* fut présentée à *Artaxerxès* déjà en la cinquième année de son Regne, & qu'il conçût alors tant d'amour pour elle, qu'il la rapella souvent par son propre nom, faveur qu'il n'avoit coûtume de faire qu'à celles de ses Femmes qu'il aimoit le plus.

2. *Prideaux* dit, que bien qu'*Esther* n'eût pas encore été élevée à la dignité de Reine, au comencement de la septième année d'*Artaxerxès*, ce fût néanmoins sans doute, à sa sollicitation, qu'*Esdras* obtint alors de ce Roi, une ample Commission pour retourner, avec ceux qui voudroient le suivre, à *Jérusalem*, & y régler l'Etat & la Religion des Juifs, selon leurs propres Loix. Tout cela est oposé

au Texte sacré, qui dit au contraire, qu'*Esther* fut menée au Roi dans son Palais, seulement au dixième Mois de la septième Année de son Règne, & que le Roi l'aima d'abord plus que toutes ses autres Femmes, de sorte qu'elle remporta à ses yeux par dessus toutes les autres Vierges, le prix des charmes & du mérite, & qu'il lui mit sur la tête le Diadème Royal, & la fit Reine, à la place de *Vasti*. Chap. II. 16. & 17.

3. *Prideaux* dit, „ qu'il n'est pas aisé, de
 „ démêler la véritable raison, qui porta
 „ *Mardochee*, à refuser à *Aman* la civilité,
 „ que le Roi vouloit qu'on lui rendit, du
 „ moins une raison, qui puisse justifier une
 „ conduite, par laquelle il exposoit, & sa
 „ personne, & toute la Nation, à la destruc-
 „ tion, dont elle se vit si proche. Il
 me semble néanmoins que le Texte ne nous
 laisse dans aucun embarras sur le motif de ce
 refus. L'Auteur sacré dit, que les Serviteurs
 du Roi voulant voir si *Mardochee* demeure-
 roit ferme dans la résolution qu'il leur avoit
 témoignée de ne point fléchir les genoux
 & se prosterner devant *Aman*, parce qu'il leur
 avoit dit qu'il étoit Juif, ils en avertirent ce
 Favori. C'étoit donc en *Mardochee* & en tous
 ceux de sa Nation, une affaire de Conscience
 & de Religion, que de ne point s'abaisser,
 devant un Homme mortel, à cette espèce d'a-
 doration usités chez les Perses. Et ce fut sans

doute pour cela, qu'*Aman* voulut perdre tous les Juifs avec *Mardochée*. Je ne vois point que *Prideaux* soit fondé à dire, qu'*Esdras*, *Néhémie* & *Mardochée* lui même rendoient ces honneurs au Roi de *Perse*, en s'aprochant de sa personne. Ne voit-on pas en *Angleterre* les *Quakers* se présenter la tête couverte devant les Rois, & les Reines? Qui est ce qui s'en formalise à la Cour, ou dans la Nation? Les Droits sacrez de la Conscience sont souvent respectez, des Princes d ailleurs les plus superbes. On ne pouvoit pas avoir déjà oublié alors, dans l'Orient, la délivrance des trois fidèles Hébreux, dans la Fournaise ardente, sous *Nebucadnetzar*, & la conservation de *Daniel*, dans la fosse aux Lions sous *Darius le Mède*. Ces deux Evénemens miraculeux, y avoient rendu la Religion des Juifs, si respectable à tous les Peuples, qu'on ne devoit plus être surpris, de trouver les Persones de cette Nation, si fermes dans la résolution de ne rendre à personne, des honneurs semblables à ceux qu'ils rendoient à Dieu.

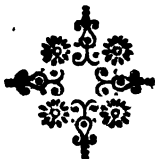
4. *Prideaux* dit, que par le Décret que la Reine *Esther* & *Mardochée* obtinrent, après le supplice d'*Aman*, le Roi acordoit aux Juifs, dans toutes les Villes de son Empire, la permission de s'assembler, de se défendre, de tuer & d'exterminer, tout amas de Peuples
&

& de Provinces, qui les ataqueroit, & jus-
 qu'aux Femmes même, & aux Enfans de leurs
 Ennemis, & de piller leurs dépouilles : *Hif-
 toires des Juifs par Prideaux. Tom. II. pag.
 III. de l'Edition d'Amsterdam.* Je ne vois
 aucune aparence, qu'*Esther & Mardochée*
 eussent demandé pour les Juifs le pouvoir
 de tuer des personnes innocentes, *des Femmes
 & des Enfans.* *Prideaux* & nos Versions
 auroient rendu plus fidèlement le Texte
 Hébreu, en disant, que le Roi permettoit aux
 Juifs, en chaque Ville, de s'assembler & de se tenir
 prêts à défendre leur Vie, à dissiper, tuer & exter-
 miner, toute troupe, de quelque Peuple & de
 quelque Province que ce soit, qui les ataque-
 roit, eux, leurs petits Enfans, & leurs Fem-
 mes, & de piller leurs dépouilles. *Mardo-
 chée*, qui avoit fait ajouter en faveur des
 Juifs, cette permission, de prendre les dé-
 pouilles de leurs Ennemis, les fit, sans dou-
 te tous exhorter sous main, à n'en point
 user, & à montrer ainsi leur modération,
 puis que dans tout ce grand nombre de
 gens armez pour leur propre défense, il n'y
 en eût pas un seul, qui touchât aux dépouil-
 les des morts.

5. *Prideaux* dit, que les Juifs tuèrent
 en cette occasion soixante & dix mille de
 leurs

leurs Ennemis. Il devoit dire, come le Texte sacré, soixante & quinze mille. Au reste, je ne relève ces fautes, d'un Auteur d'ailleurs judicieux, que pour faire voir à ceux qui veulent s'instruire exactement dans l'Histoire, combien il est important de puiser dans les sources même, plutôt que dans les Traductions, & dans les Auteurs qui ont écrit d'après les Originaux.

Philographe.





PARTICULARITEZ:

Sur la Vie & les Ouvrages de Mr. JEAN BERNOULLI, Docteur en Philosophie & en Médecine, très célèbre Géomètre & Professeur en Mathématiques, dans l'Université de Bâle.

Dans le *Journal Helvétique* du Mois dernier, nous anonçames la perte que la République des Lettres venoit de faire, en la Personne de Mr. JEAN BERNOULLI, l'un des plus grands Mathématiciens de son Siècle, décédé le 1. Janvier 1748. & nous nous engageames à doner quelques Particularités de sa Vie & de ses Ouvrages. Le but du *Journal Helvétique* a toujours été de faire conoitre les Grands Homes de nôtre Nation, non seulement ceux qui se sont illustés dans le Gouvernement & dans les Armes, mais aussi ceux qui ont excellé dans les Sciences & dans les Arts. Nous ne saurions mieux remplir nôtre Objet, pour ce qui concerne les Sciences, qu'en donant un Abrégé de la Vie d'un Savant, qui fera toujours un des plus grands Ornemens de l'Históire Littéraire de Suisse.

Mr. Jean Bernoulli naquit à Bâle, en Suisse, le 27. Juillet 1667. vieux Srile. Il étoit Fils de Mr. Nicolas Bernoulli & de Dame Marguerite Schönbauer. Dès ses plus tendres Années, on remarqua en lui des Talens naissans, que l'on eût grand soin de cultiver. Il comença ses Etudes au Collège à l'âge de 6. ans, & ayant fini ses Humanitez, il fût reçu Etudiant en Philosophie, le 5. Septembre 1682. Peu après, on l'envoia à Neuchâtel, pour apprendre la Langue Françoisé. Au bout d'une Année, étant de retour à Bâle, il continua de s'appliquer à l'étude des Belles Lettres & des Sciences. En 1684. il fût reçu Bachelier en Philosophie, & à cette occasion, il fit un Discours, dont le Sujet étoit: *De igne lambente*. Il reçût les Degrés de Maître ès Arts, ou de Docteur en Philosophie, en l'Année 1685. & il prononça alors un Discours en Langue Grèque, qui tendoit à faire voir, *que les Princes sont faits pour les Sujets*. Son ardeur pour l'étude de la Philosophie ne se ralentit point. C'est cette Science, qui fit sa plus grande occupation, & c'est elle qui lui a acquis une réputation immortelle.

Mr. Jaques Bernoulli,* son Fréte, qui avoit

13.

* M. Jaques Bernoulli, Prof. en Mathem. à Bâle; mort en 1705. Voiez sa Vie dans le Diction. de Moréri.

13. Années plus que lui, fût le premier qui lui inspira du goût pour les Mathématiques, auxquelles il s'étoit appliqué avec le plus grand succès. Ce jeune Philosophe trouva tant de satisfaction dans cette Etude, où l'on marche toujours le Flambeau de l'Evidence à la main, qu'il se mit au fait, en très peu de tems de tout ce que les Mathématiciens, anciens & modernes avoient écrit. Un petit Ouvrage du célèbre M. de Leibnitz, inséré dans les *Acta Eruditorum de Leipsig* 1684, qui donoit une idée du fameux *Calcul différentiel*, tomba entre les mains des deux Frères : La simple idée de ce Calcul leur fit pénétrer tout le secret, & ils en donèrent des Preuves par plusieurs Pièces, qu'ils publièrent sur la Matière des *Infiniment petits*. Cette première découverte conduisit Mr. Jean Bernoulli à celle du *Calcul intégral* ; & pour faire sentir la bonté & l'utilité de sa Méthode, il proposa dans les *Actes de Leipsig*, le Problème de la *Chainette*, dont lui seul, avec Mrs. de Leibnitz & Huguens* donèrent la solution.

Mr. Bernoulli, voulant connoître personnellement les Savans, qui vivoient alors, & voir de plus près leurs découvertes, prit la résolution de voyager. Il partit en 1690.

&

* Voyez les *Actes de Leipsig* 1691.

& s'arrêta à Genève, où il séjourna huit Mois. Ses liaisons les plus particulières dans cette Ville, furent avec Mr. *Daniel Le Clerc*, Médecin & Conseiller, Auteur de l'Histoire de la Médecine, & avec Mr. *Christophe Fatio de Duillier* : Il donna à ce dernier une heure par jour, pour l'initier dans les nouvelles Analises, & son application extraordinaire les lui fit pousser fort loin.

Vers le comencement de l'Automne 1691. il se rendit à Paris. Il y fit d'abord conoissance avec le P. *Malebranche*, qui lui marqua une estime particulière, & l'invita de se trouver dans les Assemblées des Savans du premier Ordre, qui se tenoient régulièrement chez lui, un jour fixé dans la Semaine. La première fois qu'il s'y rencontra, il y vit Mr. le Marquis de l'*Hopital*, qui passoit alors pour un des plus grands Mathématiciens de l'Europe. La Doctrine des Calculs étoit si peu connue, que Mr. de l'*Hopital* étoit surpris, de voir résoudre au jeune Mathématicien Suisse *, des Problèmes, qu'il regardoit comme insolubles. Il admira les nouvelles Méthodes, que Mr. *Bernoulli* mettoit en usage & il le pria instamment, de lui en dévoiler tous les Mystères : Non content des Leçons qu'il recevoit de vive voix, il exigea de les

avoir

* Mr. *Bernoulli* n'avoit pas alors 25. ans.

avoir par écrit: *M. Bernoulli* eût cette complaisance, & il lui en remettoit une tous les deux jours, dont il fit un bon usage dans la suite.

En 1692. le Marquis, étant allé, avec sa Famille, passer quelque tems à *Ouques*, l'une de ses Terres, située près de *Blou*, il engagea *Mr. Bernoulli* de l'y accompagner. Ce fût dans cette agréable Retraite, où ils séjournèrent, environ quatre Mois, que *Mr. de l'Hopital* se fortifia dans l'usage des nouveaux Calculs, pour résoudre tous les Problèmes Physico-Mathématiques. Ce fût là aussi, que *M. Bernoulli*, toujours appliqué, toujours inventif, découvrit un troisième Calcul, qu'il nomma *exponentiel*, ou *parcourant*, & dont il publia ensuite les principes dans les *Acta Eruditorum* de 1697. Le Père *Charles Rayneau*, Prêtre de l'Oratoire, & Professeur en Mathématiques à *Angers*, étant informé que *Mr. Bernoulli* étoit à la Terre de *Mr. le Marquis de l'Hopital*, s'y rendit, pour tâcher de découvrir les nouvelles Méthodes. *Mr. le Docteur Bernoulli* ne lui en fit pas mystère, & ce Professeur crût en avoir assez appris, pour en parler sur le ton de Maître, come il fit dans un Ouvrage, qui a pour titre. *L'Analyse démontrée*, publié en 1708. sans faire aucun honneur de ses co-

noissances à celui qui les lui avoit si généreusement communiquées. Mr. *Bernoulli*, étant de retour à Paris, se lia étroitement avec plusieurs célèbres Académiciens spécialement avec Mrs. *Cassini* & de *la Hire*, Père, & avec Mr. *Varignon* : Ce dernier a entretenu jusques à sa mort un Commerce de Lettres intéressant avec notre savant Bâlois.

Mr. *Bernoulli* revint à Bâle au Mois de Novembre 1692. l'Esprit orné de nouvelles Connoissances, que son application, son travail & le Commerce des Savans lui avoient procuré. En enrichissant les autres, il avoit augmenté ses Richesses. Peu après son retour, il lia une Correspondance très étroite avec l'illustre Baron de *Leibnitz*, qui a duré jusques à la mort de ce grand Ornement de l'Allemagne.

L'Année 1693. Mr. de *Leibnitz*, invita Mr. *Bernoulli*, de la part du Duc *Antoine Ulrich de Brunswic*, d'aller occuper une Chaire de Professeur en Mathématiques à *Wolfenbutel*. Son Mariage avec Melle. *Dorothea Falckner*, qui avoit beaucoup d'esprit & de mérite, & dont le Père étoit Conseiller & Scholarque à Bâle, l'empêcha d'accepter cette Vocation. Huit jours avant la bénédiction de son Mariage, il reçut le Bonnet de Docteur en Médecine, avec les solemnités ordinaires. En

En 1695. l'Université de *Groningen*, le demanda pour la Profession des Mathématiques. Il arriva dans cette Ville là, avec sa Famille naissante, le 22. Octobre. Ses Leçons, qui étoient courües, les Théses, que l'on soutint sous sa Présidence, & les Expériences phisiques, qu'on le pria de faire en public, lui attirèrent une grande réputation. La Societé Roiale des Sciences de *Paris* jugea à propos de lui doner une Place d'Academicien & une à Mr. *Jaques Bernoulli* son Frère aîné, quoi qu'il n'y en ait que huit pour les Etrangers. Au milieu des Expériences de phisique; que M. *Jaques Bernoulli* faisoit, dans cette Université, il découvrit le *Phosphore mercuriel*, & en aiant fait présenter un au Roi de Prusse *Frédéric I.* en 1701, S. M. l'honora d'une belle Médaille d'Or, du poids de 40. Ducats, & d'une Place dans l'Académie Roiale des Sciences de *Berlin*, que l'on venoit d'établir sous la Direction du Baron de *Leibnitz*. Dans la suite, il fut aussi reçu Membre de la Societé Roiale de *Londres*, de l'Institut de *Boulogne*, & de l'Académie Impériale de *Petersbourg*: Il a eu la satisfaction d'avoir pour Collègues, dans cette dernière, Mrs. *Nicolas & Daniel Bernoulli* ses Fils, qui y occupoient des Chaires de Professeurs. En 1703. les

Magistrats d'*Utrecht* firent offrir à Mr. *Jean Bernoulli*, la Chaire de Mathématiques, dans leur Ville, avec des Apointemens considérables; mais le Magistrat de *Groningue*, le rétint & lui augmenta sa Pension. En 1705. on lui députa Mr. *Burmania*, alors Recteur de l'Université d'*Utrecht*, pour tâcher de l'y attirer par tous les moyens possibles, mais ce fut inutilement. Il avoit pris la résolution de déferer aux sollicitations de sa Famille, qui le redemandoit à *Bâle*. Il partit cette Année là, au grand regret de l'Université de *Groningue*. En passant à *Utrecht*, Mr. le Président de *Sypensteen*, lui fit les propositions les plus avantageuses, pour le retenir dans cette Ville là. On fit aussi des tentatives pour l'attirer dans l'Université de *Leide*, mais l'Amour de la Patrie triompha de toutes ces sollicitations pressantes. Il arriva à *Bâle*, où il étoit fort souhaité. La Chaire de Mathématiques y étoit devenue vacante, par la mort de *M. Jaques Bernoulli* son Frère, décédé le 16. Août 1705. Peu après son arrivée, le Sénat Académique lui acorda une Gratification personnelle. Il prit possession de cette Chaire le 17. Novembre 1705. & le sujet de son Discours fut: *De fatis novæ Analyseos & Geometriæ sublimis*. Depuis lors; il l'a rempli jusqu'à sa mort,

avec

avec la plus grande application, & le succès le plus brillant, ayant formé de très grands Géomètres, & de très habiles Mathématiciens.

Son rare savoir & sa grande réputation lui ont attiré des Ecoliers de distinction, très avancés dans les Sciences sublimes, & même des Professeurs, des Docteurs & des Académiciens de Suède, d'Angleterre, de France, d'Italie, de Suisse, de Genève, & du fond de l'Allemagne. Voici un Eloge qu'ils ont souvent fait de lui, & qui a d'autant plus de poids, qu'il part des plus grands Connoisseurs: *Outre la clarté, disoient ils, on trouve en lui un fonds inépuisable : Lors que nous croions de n'avoir plus rien à apprendre de lui, il nous ouvre de nouvelles routes, qui nous étoient profondément inconnues.*

L'Année 1707. M. Bernoulli fût fait Membre du Sénat Academique : Il a été huit fois Doien de la Faculte en Philosophie, & deux fois Recteur de l'Université. En 1709. on le sollicita de nouveau d'aller remplir à *Leide* la Chaire de Professeur, vacante par la mort de M. *Volder* ; mais il refusa cette Vocation tentative, demême que plusieurs autres, qui lui furent ofertes dans la suite. De ce nombre étoient celles de l'Université de *Padoüe* en 1714. & celle de *Gröningen*, où on le rappelloit en 1717.

En 1722, il fût député par le Sénat Académique, conjointement avec *Mr. Théodore Zwinger*, Docteur & Professeur en Médecine, auprès de S. A. Ill. & Rev. l'Evêque de Bâle, à *Porentrui*, pour lui demander, come au Chancelier de l'Université de Bâle, le renouvellement des Privilèges & du Vice-Cancelariat : Cérémonie, qui se pratique toutes les dix Années.

Le Magistrat l'ayant chargé en 1725. de tracer un nouveau plan, pour réformer les désordres qui s'étoient glissés dans le Collège où la Jeunesse comence l'étude des Humanitez, il y travailla si heureusement, qu'il le remit sur un bon pié.

Nôtre savant Professeur a eu grand nombre d'Admirateurs, mais il a trouvé aussi plusieurs Adversaires, qui ont voulu entrer en lice avec lui. Lors qu'après la mort de *Mr. de Leibnitz*, les Savans d'Angleterre voulurent lui disputer l'honneur de l'invention du Calcul des *Infiniment petits*, *M. Bernoulli* se vit presque seul chargé de la Défense de son Ami, contre une foule d'Ataquans: Ce qui donna lieu à *Mr. de Fontenelle* de le comparer ingénieusement au fameux *Coclès*, qui seul sur un un Pont, soutint l'éfort d'une Armée entière. Il a eu d'autres Disputes philosophiques, avec *Mr. le Chevalier*
Re.

Renau, Mrs. Jurin, Broock Taylor, Keil, Pemberton, Herman, le Comte Ricati &c.

Nôtre savant Professeur a remporté différens Prix Académiques. En 1730: l'Académie Royale des Sciences de Paris lui ajugea celui qui avoit été proposé sur cette Question: *Quelle est la cause physique de la figure elleptique des Planètes & de la mobilité de leurs aphélie?* Il partagea en 1734. avec M. Daniel Bernoulli son Fils, un Prix double, sur cette autre Question: *Quelle est la cause physique de l'inclinaison des Orbites des Planètes, par raport au Plan de l'Equateur &c?*

Le grand nombre de Pièces, sorties de la plume originale de ce savant-Professeur, sont des preuves, qu'il savoit s'élever à ce que les Sciences ont de plus sublime, en suivant le vol de son Génie. Tant de précieux morceaux dispersés en différens Journaux, ont été finalement rassemblés en un Corps & imprimés proprement & correctement à *Lausanne*, chez *Marc Michel Bousquet & Comp.* l'Année 1743. en 4. Vol. in 4. On y a aussi imprimé en 1745 en 2. Vol. 4. *Comercium Philosophicum* de *Mrs. de Leibnitz & Bernoulli.* Des Correspondances de cette nature sont agréables, & instructives, & il seroit à souhaiter, que l'on fit part au

Public, de ce qu'il y a de plus intéressant dans le Commerce Epistolaire que nôtre célèbre Docteur a eu, pendant tant d'Années avec les Philosophes & les Mathématiciens les plus distingués de l'Europe. De ce nombre étoient entr'autres, *Mrs. de Leibnitz, Newton, de Fontenelle, le Marquis de l'Hopital, de Moivre, de Mairan, de Montmort, Varignon, Herman, le Chevalier Renau, de Maupertuis*, aujourd'hui Président de l'Académie Royale des Sciences à Berlin, qui a été son Disciple ; *Mrs. Tschirnhaus, Michelotti, Craig, Cheyne, Poleni, de Croufaz, Cramer, Bulfinger, S Gravesande, Scheuchfer &c. M. Brucker* a fait l'Eloge du Savant, dont nous parlons dans la 2. Décade de sa *Pinacotheca*.

Mr. *Jean Bernoulli* a eu cinq Fils & quatre Filles. Trois des Fils s'étant voués à l'Étude, ont marché dignement sur les traces de leur Père, & en partageant sa gloire, ils n'ont pas peu servi à l'augmenter. Voici leurs noms.

Mr. *Nicolas Bernoulli*, né en 1695, qui fût Professeur en Droit à Berne, & ensuite en Mathématiques à *Petersbourg*, décédé dans cette dernière Ville en 1726. On peut voir l'Abrégé de sa Vie, dans le Dictionnaire de Moréri.

Mr. *Daniel Bernoulli*, Docteur en Médecine,

cine, né à Groningue, le 29. Janvier 1700. qui étant Professeur en Mathématiques à Petersbourg, a été rapellé à Bâle, pour y remplir la Chaire d'Anatomie & de Botanique. Etant à Venise, en 1724. ils'y lia. très étroitement avec Mr. Michellotti, célèbre Médecin, & il y fit imprimer *Exercitationes quaedam Mathematicæ*. Il remporta en 1725. le prix sur la perfection des *Clefsidres & des Sables sur Mer*. En 1734. il partagea, avec Mr. son Père, le Prix double, dont on a parlé, sur la matière duquel, ils avoient travaillé, éloignés & à l'insçû l'un de l'autre. L'Année 1737. il eût celui *sur la perfection des Ancres*: En 1740. un autre *sur le flux & reflux de la Mer*; en 1743. *sur l'Inclinaison de l'Aiguille aimantée*; & en 1747. *sur la meilleure manière de trouver l'heure en Mer, par observation, soit dans le jour, soit dans les Crépuscules, & sur tout la Nuit, quand on ne voit pas l'Horison*. Il fit imprimer en 1738. à Strasbourg, *Hydrodynamica sive de viribus & motibus fluidorum*, qui a été fort goûté des Conoisseurs. On trouve plusieurs de ses Dissertations sur différentes matières, dans les Mémoires de l'Académie Impériale de Petersbourg; & on peut voir l'Eloge de ce Savant & la Liste de ces Dissertations dans la

troi-

troisième Décade de la *Pinacotheca* de Mr. *Brucker*.

Mr. Jean Bernoulli, Docteur en Droit, qui écrit avec autant d'esprit & de délicatesse, que de pénétration & de savoir. Il a été élu Professeur en Eloquence dans l'Université de *Bâle*, le 17. Mai 1743. Trois de ses Pièces ont été couronnées par l'Académie Royale des Sciences de *Paris*; la première en 1736. sur la propagation de la Lumière; la 2. en 1737. sur les Ancres; & la 3. en 1741. sur le sujet du Cabestan.

Mr. Jean Bernoulli le Père, conserva une présence d'Esprit admirable jusques à la fin de sa Vie. Sa maladie ne paroissoit pas devoir encore terminer ses Jours. Il s'endormit quelques heures avant sa mort, & dans cette léthargie, il expira sans douleur & sans effort, & remit son Ame à Dieu, le 1. Janvier 1748. âgé de 80. Ans, & 5. mois moins 5. Jours. Il fût inhumé le 5. & son Convoi fût des plus nombreux & des plus distingués. *Mr. Brucker*, Pasteur de la Paroisse de *St. Pierre* prononça le Sermon funèbre, qui a été imprimé suivant la Coutume. Voici son Epitaphe, qui est de la composition de *Mr. Antoine Birr*, Professeur en Grec.

Février 1748.

185

Patri Ingeniorum S.

Hoc sub lapide requiescit

Vir, quo majorem ingenio Basilea non tulit,

Sæculi sui Archimedes,

Non illis Europæ luminibus

Cartesio, Newtonis, Leibnitziis,

Mathematicum Scientia secundus

Joannes Bernoulli

Philos. & Med. D.

Ill. Societ. Reg. Scient. Paris. Londin. Petropob.

Berolin. & Bonon. Collega Lectiss.

Mathesin primum Gronningæ ann X. Dein

XLII. in Basil. Acad. publice docuit.

*Cetera Scripta inventa Viri annalibus & titulis
melius testantur.*

Natus Bas. A. C. MDCLXVII. A. D. VI. Kal.

Aug.

Obiit ibid. Kal. Jan. MDCCXLVIII.

Marito, Patri desideratiss.

Dorothea Falckneria Uxor

Et liberi superstites Vl.

M. C. L.

H. M. P.

Nous terminerons l'Abrégé de la Vie de l'Illustre *Mr. Jean Bernoulli*, par les quatre Vers suivans, qui tiennent de l'Epigramme.

*Sçavans, à pleines mains, venez ici répandre,
Les Fleurs, que mérita l'un des plus grands Esprits.
Si vivant, il fit part de tant d'excellens Fruits,
A des Fleurs, aujourd'hui ne peut-il pas prétendre?*





A B R E G E'

Dé la Vie de S. E. M. JEROME D'ERLACH, Avoier de Berne, & Particularitez concernant sa Maison.

S E. Monseigneur JEROME d'ERLACH Baron de l'Empire, Seigneur de *Hindelbanck*, d'*Urthenen*, de *Matstetten de Bârisweil* &c. Chevalier des Ordres de *Wirtemberg* & de *Brandenbourg-Bareith*, ci devant Chambellan, Général Velt-Maréchal-Lieutenant & Colonel d'un Régiment Suisse au Service des Empereurs *Léopold, Joseph & Charles VI.* Avoier de la très florissante Ville & République de BERNE &c. &c. termina sa glorieuse Carrière le 28. Fevrier, dans la 81. année de son âge, étant né le 31. Mars 1667.

La haute consideration dans laquelle ce Seigneur étoit en *Suisse*, son illustre Naissance, ses éminentes Dignités, ses rares Talens pour le Gouvernement, son Amour pour la Patrie, ses inclinations bienfaisantes, ses Sentimens grands & genereux, méritent que nous nous arètions un peu sur son Article, & que nous le fassions cónoitre par ces diferens endroits.

Dès

Des traits d'Histoire intéressans , tirés de Manuscrits authentiques , ou d'Auteurs qui ne sont pas généralement connus, quoiqu'ils soient particuliers à certaines Maisons , peuvent contribuer à éclaircir l'Histoire générale de la Suisse , qui est encore si imparfaite ; ainsi nous avons lieu d'espérer , que ceux que nous allons rapporter à cette occasion, ne déplairont point à nos Lecteurs , puisqu'ils répondent d'ailleurs au but que nous nous sommes toujours proposé , de rendre justice au Mérite.

La Maison d'ERLACH est une des plus anciennes & des plus illustres de la Suisse : Elle a eu une très grande part dans les Actions les plus éclatantes de la République de Berne , à qui elle a rendu des Services très considérables. Il y a eu 6. Seigneurs (*) Avoiers , 28. Sénateurs , Banderets & Trésoriers de cette Maison , & elle a possédé jusques à 24. Terres & Baronies. *Grasserus* dit qu'elle étoit florissante dans le XI. Siècle. *Stumpf*, *Bucelin*, *Stettler* & les Archives de Berne rapportent une infinité d'Actions héroïques des Seigneurs d'*Erlach*, & l'Histoire en cite des exemples mémorables , qui ont précédé & suivi la fondation de la Ville de Berne. Elle a fourni quantité

* Ulrich en 1444. Rodolph en 1479 Jean en 1519. François Louis en 1629. Sigismond en 1675. & Jérôme en 1721.

tité de Chevaliers, de Généraux & Hauts Officiers, qui ont fait briller leur Valeur en différentes Guerres, & qui se sont signalés dans un très grand nombre de Batailles & de Siéges. Elle a donné à la République de très dignes Chefs & de grands Politiques; des Ministres d'Etat, qui ont rempli avec honneur diverses Ambassades importantes, auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers; des Prélats qui ont occupé des Dignités Ecclésiastiques très considérables &c. On voit encore dans *Stampf*, fol. 538. & dans *Bucelin* fol. 69. qu'elle étoit très considérée en 1150. sous le Règne de l'Empereur *Frédéric Barberousse*: Les Historiens rapportent, qu'elle tire son Nom du Chateau & de la Ville d'*Erlach*** possédés autrefois par les Seigneurs de cette Maison, qui les avoient fait bâtir.

L'Histoire de *Savoie* donne la même origine aux Comtes de *Neuchâtel*, de *Valangin*, de *Nidau*, & aux Comtes ou Seigneurs d'*Erlach*: Elle les fait descendre des Rois du dernier Royaume de *Bourgogne*. C'est ce qu'on justifie entr'autres par les Armoiries de ces illustres Maisons. Les Rois de Bourgogne, de la Maison de *Strätlingen*, de qui on prétend que ces Comtes descendent, avoient trois Pals de Gueule au Champ d'Or. Les Comtes de

N 2

-Neu-

** On nomme cette Ville en François *Cerlier*: Elle est située au bout du Lac de *Bienne*, près de celui de *Neuchâtel*.

Neuchâtel portèrent les mêmes Armes, jusques en 1153. que *Raoul II.* chargea chaque Pal de trois Chevrans d'Argent. Les Mâles de cette Maison augmentant, on trouva à propos, pour les distinguer les uns des autres, que les Comtes de *Neuchâtel* porteroient un Pal de Gueule au Champ d'Or, chargé de 3. Chevrans d'Argent ; les Comtes de *Valangin* & de *Nidau* un Pal de Gueule au Champ d'Or & 2. Chevrans de Sable ; & les Seigneurs d'*Erlach* un Pal de Gueule au Champ d'Argent chargé d'un Chevron de Sable. Ces dernières Armoiries sont depuis la plus haute Antiquité, celles de la Maison d'*Erlach*, & cette distinction se voit encore dans une grande Salle du Chateau de *Neuchâtel*, aussi bien qu'à *Valangin*.

Conrard de Strätlingen, qui fit la Guerre pour l'Empereur *Lothaire* son Parent, à *Huguebert* Comte de la haute *Bourgogne*, & qui, après avoir tué ce Comte près d'*Orbe*, eut le Gouvernement de la *Bourgogne Transjurane*; est la Souche des derniers Rois de *Bourgogne* dont *Rodolphe* son Fils fût le premier ; & du tems de l'Empereur *Conrard le Salique*, on faisoit remonter à *Charlemagne* la Généalogie de la Princesse *Gisele*, issue de *Conr. de Strätlingen*, que l'Empereur *Conrard le Salique* épousa en secondes Noces. C'est ce que justifient ces deux Vers, qu'on lit encore aujourd'hui de cette Princesse.

*Quando post decimam numeratur Linea quarta,
De Carolo Magno processit Gisela prudens.*

Les Rois de *Bourgogne* aiant agrandi considerablement leurs États se virent obligés de confier divers Gouvernemens, ou de remettre en Fiefs plusieurs Terres à des Maisons considerables, pour se maintenir contre leurs Ennemis. C'est ce qu'ils firent aux Comtes de *Maurienne*, de *Gruieres* &c. Ils donerent aussi des Apanages aux Princes de leur Sang, come aux Comtes de *Châtel*, nommés depuis Comtes de *Neûchâtel*, & ceux ci apanagerent pareillement leurs Cadets.

En 1034. *Ulrich de Neûchâtel* possédoit ; avec la Seigneurie de ce nom, le Comté de *Penis*. Il eut plusieurs Enfans, entr'autres *Rodolphe*, qui lui succéda ; *Burckardt*, qui fut Evêque de *Bâle* ; *Cuno*, Evêque de *Lausanne* ; & un quatrième Fils, qui doit être la Tige de la Maison d'*Erlach*. Ces trois derniers eurent pour leur partage, la Montagne de *Dieffe* & les Terres où l'on bâtit depuis les Abaies de *Cerlier* & de *St. Jean*. *Bourckardt* fonda cette dernière Abaie en 1090. Il y mit des Moines de l'Ordre de *St. Benoit*, lui conféra des Dimes sur la Montagne de *Dieffe*, & assigna pour Dépendances, les Lieux où sont présentement la Ville du *Landeron*, *Lignières* & *Chules*. *Cuno* Evêque de *Lausanne*, bâtit en

1099. l'Abbaïe de *Cerlier*, mais come il mourut la même Année, *Bourckardt* son Frere l'acheva & y établit auffi des Moines de l'Ordre de *St. Benoit*.

1. Le Cadet des Fils d'*Ulrich de Neûchâtel* eut; come on le prétend, *Erlach* pour son partage: Il y fit construire un Bourg & un Chateau, dont il rendit hommage à *Rodolphe* son Frère ainé, & c'est de là qu'il prit le nom d'*Erlach*, qui a été transmis à une fort nombreuse Postérité.

2. *Walther* d'*Erlach*, qui vivoit en 1104. est ensuite le premier dont les Historiens parlent. Il devoit être Fils de celui qui bâtit le Château d'*Erlach*. *Munster* & *Bucelin* en font mention & disent, conformément aux Rolles des Tournois trouvés à *Schafouse* & à *Eslingen*, que ce Chevalier fut cette année là, à difereus Tournois, où, pour être admis, il faloit faire preuve de quatre Quartiers de Noblesse.

3. *Christophe* d'*Erlach*, Chevalier, étoit probablement Fils du précédent. Il étoit en grande considération avant, pendant & après le Règne de *Frédéric Barberousse*. Ce Chevalier donna des preuves d'une Valeur distinguée depuis 1150. jusques en 1165. Il se trouva à difereus Tournois, entr'autres à ce fameux que *Volphe* Duc de *Bavière* & de *Spolète*, donna à *Zurich*, l'An 1165.

4. *Ulrich* d'*Erlach*, que les Historiens nom-

ment le Chevalier sans peur ; descendoit suivant toute apparence des précédens. On n'a pas des particularités fort étendues de sa Vie. Il en est fait mention dans un Acte de Vente que fit en 1231. *Berchtold de Neuchâtel* à l'Abbaie de *St. Jean*. Il est encore présumable, qu'il étoit Père d'*Ulrich* qui suit, duquel le Seigneur Avoier que l'on vient de perdre, tire son Origine. Nous en allons établir la Filiation, sans nous atacher aux Branches Collatérales, qui nous conduiroient trop loin, puisque nous pourrions nommer plus de 220 Mâles de cette Maison depuis le premier qui en a porté le nom. Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques uns des grands Hommes des Branches Collatérales, pour n'y pas revenir. De ce nombre sont entr'autres ; *Jean*, Chevalier, élevé avec le Conétable *Anne de Montmorenci*, qui vivoit en 1551. ; *Jean Rodolphe*, Baron de *Spietz*, élevé avec l'Amiral de *Coligni*, qui se distingua à la Bataille de *St. Denis* en 1567. ; *Théobald*, Chevalier & Baron d'*Oberhoffen*, mort dans le Voïage de *Jérusalem* ; *Bourckart*, Chevalier, élevé à la Cour d'*Anhalt*, Gouverneur & Maréchal Héritaire d'*Altembourg*, qui vivoit en 1600., & dont il y a actuellement une Branche de cette Maison, qui occupe les premiers honneurs dans ce Pais là ; *Jean Louis*, Chevalier, Seigneur de *Gastelen* & *Aarwenstein*, Gouverneur

verneur de *Brisach*, Général de l'Armée Suédoise après la mort de *Gustave Adolphe* & du Duc de *Saxe Weimar*, Comandant en Chef l'Armée de France, à la Bataille de *Lens*, en l'absence du Maréchal de *Turenne*: Sa Valeur & sa Conduite dans cette dernière Action lui méritèrent le Bâton de Maréchal de France: Il mourut en 1656. * *Sigismond* Chevalier, Colonel des Gardes & Maréchal de la Cour du Roi de Prusse *Frédéric I.* mort en 1722. *J. Jaques* Colonel du Régiment des Gardes Suisses, Comandeur des Ordres de S. M. T. C. & Lieutenant Général de ses Armées, mort il y a quelques années. &c

5. *Ulrich d'Erlach*, Chevalier, Seigneur de *Richenbach*, entra dans le Conseil de la Ville de *Berne* en 1270. Sa Résidence la plus ordinaire étoit au Chateau d'*Erlach*, mais il étoit souvent à la Cour du Comte de *Neuchâtel*: Il possédoit dans ce Comté le Fief qu'on nomme encore le Fief d'*Erlach*, qui a été entre les mains de ses Descendans jusques en l'Année 1621. Il étoit Général des Bernois, & il commanda en Chef à la Bataille de *Jamertal* donnée en 1295. contre *Rodolphe de Neuchâtel*, *Louis de Savoie*, l'Evêque de *Lausanne*, le Comte de *Gruières*, la Ville de *Fribourg* & divers autres Seigneurs, qui étoient venus camper

* Voiez sa Vie dans les Dictionnaires, & dans les Fragm. Historiques de *Berne* p. 254.

per devant Berne. *Ulrich d'Erlach* marcha aux Ennemis avec une prudence & un ordre admirable, & remporta sur eux une glorieuse Victoire, qui assura pour quelque tems la tranquillité à la République. On fit 300. Prisonniers, & on déposa dans la grande Eglise 10. Etendars & Drapeaux pris dans cette Action. Ce Général épousa *Melchild de Ringgenberg*, de qui il eut 6. Fils, entr'autres *Rodolphe*, Chevalier, Seigneur de *Richenbach*, qui signala sa Valeur & ses grands Talents pour le militaire en 7. Batailles considérables, où il eut le Comandement en Chef. Ce Seigneur étoit en très grande considération auprès du Comte de *Nidau*, à la Cour duquel il résidoit ordinairement. Mais la Ville de Berne se trouvant dans un péril éminent, par la Guerre, que lui faisoient les Comtes & Seigneurs voisins, Elle l'appella pour lui doner le Comandement en Chef de son Armée. Sa prudence & sa valeur parurent avec éclat dans cette Action importante, qui sauva la République. Avec des forces inférieures de plus des deux tiers, les Bernois gagnèrent le 21. Juin 1339. la fameuse Bataille de *Laupen*, dans laquelle les Comtes de *Valangin* & de *Nidau*, *Jean de Savoie*, & 77. autres Gentilshomes distingués furent tués. Les Ennemis perdirent 27. Drapeaux

peaux, qui furent portés en triomphe à Berne. Et quoi que le Chevalier *Rodolphe d'Erlach* eût commandé l'Armée des Bernois, dans laquelle le Comte de *Nidau* fût tué, il fût cependant Curateur de ses Enfants, conjointement avec les Comtes de Neuchâtel, & d'Arberg. Cette qualité lui avoit été conférée par le Comte même avant sa mort, & elle lui fut confirmée par l'Evêque de Bâle, Oncle des jeunes Comtes. Ce Héros fût tué dans son Château de *Richenbach*, par *de Rudenz d'Underwald*, son propre Gendre, en 1360. Il eût deux Fils & une Fille d'*Elisabeth Reich de Reichenstein*, qu'il avoit épousée, en 1316.

6 *Ulrich*, Chevalier, Seigneur de *Richenbach* Fils d'*Ulrich* & Frère de *Rodolphe*, dont il est parlé dans l'Article précédent, épousa *Anne de Stratlingen*, & par là ses Successeurs sont issus doublement du Sang de cette Illustre Maison. On n'a aucunes particularitez de sa Vie, mais on fait par des Documens, qu'il vivoit encore en 1360. & qu'il eût deux Fils, *Rodolphe*, qui étoit Chanoine de *Hochstetten*, en 1370. &

7 *Bourckart*, Chevalier, qui épousa en 1350. *Eve d'Utzigen*, de qui il eût trois Fils, *Ulrich*, *Rodolph*, & *Conrad*.

8 *Ulrich*, Chevalier, Seigneur de *Richenbach*

Fils aîné de *Bourckart*, fût fait Avoier d'*Arberg* en 1380. Il épousa *Anne d'Oltingen*, de qui il eut 6. Fils, entr'autres *Ulrich*, Chevalier, Seigneur de *Jegenstorff* & de *Will*, qui eut deux Femmes, *Senno* & *Anne de Gleresse*, & qui fût fait Avoier de *Berne* en 1444. Il s'étoit distingué dans le Militaire & dans plusieurs Négociations délicates, & il remplit très dignement la Charge d'Avoier.

9 *Jean* Chevalier, Seigneur de *Bümplitz*, Fils d'*Ulrich* & d'*Anne d'Oltingen* entra dans le Petit Conseil en 1417. & fût fait Avoier de *Tboune* en 1420. Il reprit ensuite sa place de Sénateur. De son Mariage avec *Marguerite de Grasbourg*, il eût quatre Fils, & de ce nombre,

10 *Petreman*, Seigneur de *Bümplitz*. Il fût Avoier de *Berthou*, depuis 1441. jusques à 1453. & il entra dans le Sénat, en 1464. Il épousa *Adelaide de Courtelari*, qui lui donna deux Fils & une Fille; l'un de ces Fils fût,

11 *Rodolphe*, Seigneur de *Bümplitz*, de *Will*, de *Jegenstorff*, né en 1449. La bravoure qu'il fit paroître le 3. Mars 1476. à la Bataille donnée près de *Granson*, contre *Charles le Hardi*, le fit recevoir Chevalier. On l'ajoignit au Baron *Adrien de Bubenber*, pour comander dans la Ville de *Morat*, lorsque la même Année, elle fût Assiégée par ce Prince,

& il aqut une grande réputation dans ces Guerres. Il étoit entré dans le Conseil en 1471. étant fort jeune. Il fût fait premier Baillif de *Cerlier*, en 1474. & Avoier de *Berthou* l'année 1476. Il étoit en 1479. Général à la Bataille de *Dornach*, où il dona de nouvelles preuves de prudence & de valeur. Tant de marques éclatantes d'un mérite supérieur, le conduisirent au Trône de la République, où il parvint en 1479. dont il remplit glorieusement les fonctions, jusqu'à sa mort, arrivée en 1507. Ce Seigneur épousa en premières Noces *Barbara de Praroman*, & en secondes *Barbara de Scharnachtal*. Il eût trois Fils de la première; *Bourckart*, Colonel Général de la République, lors de la Guerre du *Milanois*; *Diebold*, du Petit Conseil, & Général au Service de la République, &

12. *Jean*, Baron de *Riggisberg* & de *Jegensdorf*, qui naquit en 1474. Il fût victorieux en plusieurs Actions considérables, & spécialement à la Bataille d'*Interlachen* en 1519. où il avoit le Comandement en Chef des Troupes Bernoises. Il entra dans le Conseil en 1508. & parvint à la Charge d'Avoier de *Berne* l'année 1519. Il en exerça très dignement les fonctions jusques en l'Année 1539. qui fût celle de sa mort. Ce Sei-

gneur comanda en Personne en 1530. le Corps de Troupes, que la Republique envoia pour la défense de la Ville de Genève, contre les Gentilshomes de la Confédération de la Cuillière; & il s'empara de tout ce qui leur appartenoit dans le Pais de Vaud. Il avoit épousé *Madeleine de Mulinen*, de qui il eut quatre Fils, *J. Rodolphe*, Baron de *Spietz* & d'*Heitenried*, qui fût fait Prisonnier avec *François I.* à la Bataille de *Pavie*, & qui entra dans le Petit Conseil, en 1540. *Bernard* Seigneur d'*Hindelbanck*, qui entra dans le Sénat en 1558; *Jaques*, élevé à la Cour de l'Empereur **CHARLES V.** qui acompagna ce Prince dans les Guerres d'Italie, tué à la Bataille de *Pavie* en 1525. & *Wolfgang*, dont nous allons parler, qui étoit le puîné.

13. *Wolfgang*, Seigneur de *Jegenstorf*, né en 1512. entra dans le Grand Conseil en 1541. fût premier Baillif de *Moudon* en 1542. & Sénateur en 1554. La même Année, la République le députa vers la Comtesse Douairière de *Gruières*, pour lui demander les Clés du Château d'*Oron*. Il fût chargé aussi de différentes Ambassades, spécialement à la Cour de l'Empereur *Charles V.* où son Frère avoit été en grande considération. Il mourut en 1556. Ce Seigneur avoit épousé en 1532. *Catherine de Diesbach*, de qui il eût cinq Fils, qui tous se distinguèrent dans l'E-

rat & dans les Armes. Celui qui a formé la Tige dont il s'agit, & dont on va parler, étoit.

14. *Louis* Baron de *Riggisberg*, troisième Fils de *Wolfgang*. Il naquit en 1543. Ce Seigneur le signala en France, dans les Armes, en qualité de Capitaine d'une Comp. Suisse, & de Lieutenant Colonel; & en Hongrie, au Service de l'Empereur *Maximilien I.* où il étoit Colonel. Il fut encore Général des Troupes Bernoises qui allèrent au secours de la République de *Genève* en 1582. contre le Duc de Savoie. Il comanda aussi en Chef un autre Corps de Troupes envoyé en 1585. aux Grisons, où l'on craignoit une irruption de la part du Duc de *Milan*, & il avoit le même Comandement lors de la prise de *Mulhausen*, en 1586. Il entra dans le Grand Conseil en 1572. fut fait Baillif d'*Oron* en 1578. & Sénateur en 1586. L'année 1588. il fut envoyé à *Strasbourg*, pour renouveler l'Alliance que *Zurich* & *Berne* avoient avec cette Ville là. En 1589. il comanda les Troupes que LL. EE. envoièrent contre le Duc de Savoie. Il mourut en 1596. De son Mariage avec *Marie Salomé Sturler*, il eut cinq Fils: *Louis*, tué devant *Langres* en 1640. *Jérôme* mort jeune à *Hindelberg*, *J. Rod.* dont nous parlerons, *Abraham* qui fut longtems à la Cour d'*Anhalt*, qui servit avec honneur en France, aux Pais-Bas & en Italie; & *Ulrich* mort jeune.

15. *Jean Rodolphe*, Baron de *Riggisberg*, 3eme. Fils de *Louis*, naquit en 1586 Il fut envoyé fort jeune auprès du Conétable de *Lesdiguières*, avec qui il fit plusieurs Campagnes où il se distingua extrêmement & parvint au Grade de Colonel. Il entra dans le Gr. Conseil en 1614. fut Baillif d'*Yverdon* en 1624. Député en Bourgogne en 1633. & décéda en 1643. Il eut 3 Femmes, *Anne de Joffrey*, *Anne Güder* & *Madeleine Steigner de Roll*. De la première, il laissa 4. Fils, *Jérôme*, dont on parlera dans l'Article suivant ; *Nicolas*, *Wolfgang* & *J. Rodolphe*.

16. *Jérôme*, Baron de *Riggisberg*, *Rümligen*, *Champvele* & *la Motte*, Fils aîné de *J. Rod.* & d'*Anne de Joffrey*, servit dans la jeunesse en France, où il avoit une Compagnie Suisse : Il époula en 1633. *Esther de Diesbach*, entra dans le Grand Conseil en 1651. & mourut en 1662. ne laissant qu'un Fils, savoir :

17. *Jean Rodolphe* Baron de *Riggisberg* & de *Rümligen*, qui naquit en 1634. Il signala sa Bravoure dans le Militaire dès ses plus jeunes années. En 1673. il entra dans le Gr. Conseil, fut fait Seizenier & Stathalter à l'Abaye des Bateliers en 1691. Baillif à *Bouchsè* en 1702. & il mourut en 1711. Il avoit épousé *Suzanne Dorothee d'Erlach*, Fille de l'Illustre *Franç. Louis d'Erlach*. Baron de *Spietz*, Avoier, de qui il eut 4. Fils & 4. Filles : *J. Louis* né en 1661. envoyé à l'âge de 12. ans à la Cour de *Danne-*

marck. A 14. il se trouva sur le Vaisseau de l'Amiral *Tromp* & près de sa personne à la fameuse Bataille qui se donna entre les *Danois* & les *Suédois*. Il se distingua ensuite en deux Batailles Navales sur le Vaisseau de l'Amiral *Iuvel*. Sa bravoure & sa conduite, dans ces différentes actions, lui méritèrent en 1678 à l'âge de 17. ans, la Dignité de Vice-Amiral, & en cette qualité, il aida à faire la Conquête de l'Isle de *Rügen*: On ignore le lieu & le tems de sa mort, n'ayant eu aucune de ses Nouvelles depuis 1679. *Imbert* & *J. Rodolphe* moururent tous deux au Service de France, & il ne resta que *Jérôme* dont nous allons parler, & qui a donné lieu à cet article.

18. *Jérôme d'Erlach*, Seigneur d'*Hindelbanck* &c. Avoier de la République de Berne, étoit né, come on l'a dit, le 31. Mars 1667. Il reçut une Education conforme à sa Naissance, & ses Inclinations guerrières l'engagèrent à suivre dans le Militaire, les glorieuses traces de ses Ancêtres: Il entra fort jeune au Service de France, & il servit d'abord en qualité de Lieutenant aux Gardes. En 1692. il eut une Compagnie dans le Rég. Suisse de *Manuel* & il se signala en *Catalogne* dans différentes Actions. Pendant son séjour dans le Royaume, il contracta une amitié particulière avec le Duc de *Noailles*, aujourd'hui Pair & Maréchal de France, qui a toujours continué. Aiant quitté ce Service, il épousa

en 1695. *Anne Marguerite Willading*, Fille unique de l'III. *Jean Frédéric Willading*, Seigr. d' *Urthènen* & de *Mattstetten*, Avoyer de *Berne*. En 1701. il entra dans le Grand Conseil, & en 1702. il fut fait Colonel d'un Régiment Suédois accordé à l'Empereur *Léopold*, pour la garde des Villes Forêtieres. L'année 1704., il se rendit à la Cour Impériale, en qualité d'Envoïé du Louable Corps Helvétique, & le concilia de plus en plus l'estime de l'Empereur, qui l'éleva au Grade de Général-Major. Le Duc de *Wirtemberg* le fit Chevalier de *St. Hubert*, en 1705. L'Empereur lui conféra les Titres de Chambellan & Général Velt-Maréchal Lieutenant, en 1707. La même année il fut encore décoré de l'Ordre de *Brandenbourg Bareith*, & fait Baillif d'*Arwangen*. Il se trouva l'année 1712 à la Cour Imp. & il eut alors occasion de rendre un Service signalé à la Patrie. Le Prince Abé de *St Gal* avoit, sur des Informations peu justes, obtenu Corps de Troupes Impériales, qui avoit déjà reçu ordre de se mettre en marche pour le secours de ce Prince: Le Général d'*Erlach*, en étant informé, se rendit sans perte de tems à l'Audience de l'Empereur, où il avoit un accès fort libre, & aiant fait conoitre à S.M.I. la nature des difficultés du Prince Abé, avec les Cantons de *Zurich* & de *Berne*, il obtint sur le champ un Contre Ordre pour la marche des Troupes. M. le Banderet *Dübelbeis*

étant mort en 1715. M. d'Erlach le remplaça dans le Sénat. En 1716. il fut envoyé à *Brugg*, où les Députés de *Zurich* & de *Berne* conférèrent avec le Baron de *Greut*, Envoyé de l'Empereur, relativement aux affaires concernant l'Abé de *St. Gal*. L'année 1718. il fut fait Trésorier, & l'année 1719. Haut Commandant du Pais de *Vaud*. Lors qu'il y alla en ces qualités, on le reçut dans toutes les Villés avec la plus grande distinction, & chacun s'empressa de lui donner des marques de son respect & de son amour. Ce fut cette année là, qu'il recueillit la riche Succession de *S. E. Willading*, décédé le 5. Décembre 1718. L'an 1720 il fut député à la Cour du Prince Evêque de *Bâle*, à l'ocasion des difficultés qu'il y avoit entre *S. A.* & la Ville de *Bienne*. En 1721. il fut envoyé à *Buren*, où il se tint des Conférences avec les Ministres du Prince Evêque, relativement aux mêmes affaires. Il fut aussi en la même année, & en différentes autres, à la Diette de *Baden*. Dans ces diverses Missions, de même que dans l'exercice de tous les Emplois, il s'atira l'approbation du Souverain & une estime universelle. Sa politesse, son affabilité, son empressement à obliger tout le monde, le grand art de s'abaisser & de s'élever à la portée d'un chacun, & enfin les sentimens grands & genereux, accompagnés d'une vivacité d'Esprit extraordinaire, lui gagnoient tout les Coeurs.

On voioit briller en lui son naturel heureux, sa pénétration & sa capacité, dans les Négociations les plus délicates, Telles sont les routes qui le conduisirent au Trone de l'Etat, où plusieurs grands Hommes de sa Maison avoient déjà été placés. L'Illustre Sgr. Avoïer *Samuel Frisching* étant mort le 23. Octobre 1721. le Conseil Souverain procéda à le remplacer, le 7. Novembre suivant. Les Seigneurs du Petit Conseil mis en Election, furent M. *Jean Rodolphe Sinner*, Trésorier; M. *Jean Antoine de Graffenried* Banneret; M. *J. Antoine Tillier*, Banneret, & M. *Jerome d'Erlach*, alors Trésorier & Haut Comandant du Pais de Vaud LL. EE. firent choix de ce dernier, pour remplir la suprême Dignité d'Avoïer de la République & il devint Collègue de l'Illustre Seigneur *Christophe Steiguer*. Ils tinrent ensemble très dignement les Rènes de l'Etat, jusques en 1731. que la mort enleva à la République S. E. *Steiguer*. Ce grand Home fut remplacé en 1732. par M. *Isac Steiguer d'Almendingen*, alors Trésorier du Pais Allemand, distingué par un mérite supérieur & par une grande capacité pour le Gouvernement. S. E. d'*Erlach* & S. E. *Steiguer d'Almendingen*, ont régné ensemble pendant environ 15. ans avec bien de la dignité, & en employant chacun ses Talents pour l'avantage & la gloire de la République. On peut dire que si la Dignité d'Avoïer a doné du lustre à

S. E. d'*Erlach*, il en a toujours soutenu avec éclat la splendeur. Les Relations qu'il cultivoit soigneusement avec les Cours étrangères, où il étoit en grande considération, les Correspondances avec les Persones constituées dans les premières Dignités Militaires & Politiques, le mettoient en état de rendre des Services très utiles à la République & à la Suisse en général. Sa recommandation étoit d'un grand poids auprès des Souverains de l'Europe, & nous en apellons au témoignage de tant de Persones, qui en ont ressenti les gracieux effets. Toujours accessible, toujours généreux, toujours grand, on sortoit de son Audience toujours satisfait, & il se faisoit un plaisir sensible d'employer son Autorité pour faire du bien. C'est par ces beaux endroits, que son Règne de plus de 25. ans, sera toujours en bénédiction, & passera à la Postérité la plus reculée. Cet illustre Seigneur aiant atteint la 80. année de son âge & sentant la diminution de sa vue & de ses forces, fit prier le Conseil Souverain aux Paques de 1747. d'accepter la resignation de sa Charge d'Avoyer. LL. EE. lui donèrent dans cette occasion les marques les plus obligeantes d'estime, de considération & de gratitude, par une Députation solemnelle & par une Lettre gracieuse du Souverain, qui lui fut adressée. Il garda cependant encore sa Place de Sénateur. Le Lundi de Pâques 3me. Avril 1747.

S. E. d'Erlach eut la satisfaction d'apprendre que LL. EE. lui avoient doné pour Successeur S. E. *Christophe Steiguer*, Fils du Seigneur Avoier du même nom, & son digne Imitateur, dans la sage Administration, & dans son amour pour le Bien public, l'Ordre & la Justice.

Le 24 Novembre 1747. M. l'ancien Avoier d'Erlach fit prier LL. EE. de recevoir encore sa résignation de sa Place de Conseiller d'Etat; & à cette occasion, il reçut une nouvelle Députation du Souverain, qui lui fit réiterer ses remerciemens pour les Services importants que lui & ses Ancêtres avoient rendus à l'Etat, & dont on l'assuroit que la République conserveroit un souvenir précieux.

Ayant doné la Généalogie de S. E. d'Erlach jusques à lui, qui est le 18. de Père en Fils depuis celui qui a porté le premier le nom de cette Maison, il est naturel de la pousser jusques à ses Successeurs vivans. Ce Seigneur a eu la douce satisfaction de voir ses arrières Petits Fils. De son Mariage avec Dame *Anne Marguerite Willading*, il a eu 2. Fils & une Fille: *Albert Frédéric*, dont nous parlerons dans l'article suivant; *Rodolphe*, né le 29. Novembre 1698. Capitaine de Cuirassiers dans le Régiment du Comte de Schlipenbach au Service du Roi de Prusse en 1718. tué dans un Rencontre en 1720.; & *Marianne* née en 1711. mariée en 1740. à M. *Sigism Willading* Avoier de *Buren*, qui n'a point d'Enfans.

19. ALBERT FREDERICH, Seigneur de Hindelbanek, Bâtillyvil, Urthenen & Mattoren, Chev. de l'Ordre de la Fidélité de Dourlach &c Fils aîné de S. E. d'Erlach, naquit le 7. Novembre 1696. En 1715. l'Empereur Charles VI. lui donna une Compagnie dans le Régiment Suisse de Tillier. Il épousa en 1719. Dame Susane Marguerite Frisching Petite Fille du Seigneur Avoier de ce nom. A la Promotion de 1727. il entra dans le Conseil Souverain, & la même Année il fut fait Colonel des Cuirassiers de Berne. Il eut la Charge d'Aman en 1729. L'Empereur Charles VI. lui envoya en 1734 la Clé d'Or & les Patentes de son Chambellan actuel, & en 1735. il fut fait Baillif de Marges. Au Mois de Novembre 1747 il fut mis en Election pour remplacer le Sgr. Avoier son Père dans le Sénat, mais il se donna l'exclusion, en tirant une Ballotte d'Argent au lieu d'une d'Or. Il a eu 2 Fils & une Fille, J. Fred. Rodolphe, né le 23. Décemb. 1723. fait Cap. Lieut. au Service de Sardaigne en 1736. à l'âge de 13 Ans, & mort à Modène en 1742. Charles Louis, qui suit; & Marguerite née en 1720. & mariée en 1737 à Albert d'Erlach, Baron de Spiez Capitaine aux Gardes Suisses de S. M. T. C. & du Conseil Souverain de Berne, qui a 3 Fils en bas âge, Albert, Rodolphe & Frederich Louis.

20. Charles Louis, Seig. de Jegenstorff & de Schennen, Chevalier du Sérén. Ordre de Dourlach, second Fils d'Alb. Fr. est né le 26. Mai 1727. a épousé en Avril 1745 Dame Is. Seigneuret de Grenvich en Angleterre. Il a un Fils nommé :

21. Charles Louis, né le 2 Novembre 1746,

Dès que S. E. d'Erlach fut déchargé des Affaires d'Etat, il donna toute son application à se bien préparer pour l'Eternité. Les Lectures qu'il se faisoit faire, des Conversations édifiantes avec des Ecclésiastiques pieux & éclairés, la Méditation, la Prière, ont fait son unique occupation jusques à sa fin.

Le 2c. Mars on fit les Obsèques de ce grand Homme, dans la Ville de Berne avec une Pompe funèbre convenable à son sang. Son Corps fut ensuite transporté à Hindelbanek, où on lui dressera un Mausolée magnifique. M. Zehender Pasteur à Berne prononça son Oraison funèbre, qui a été imprimée.

T A B L E.

Remarques Critiques & Morales sur le Ps. 139.	99
Extrait & Réputation de l'Homme machine	127
L'Usage de la Vie, Spire.	156
Vers de M. de Voltaire à Mad. la Dauphine	159
Examen d'une Objection contre le Livre d'Esther	161
Vie de M. J. Bernoulli	171
Vie de S. E. d'Erlach & Particularités sur sa Maison	187